UN BIJOUTIER-ARTISAN ARNAQUEUR

Il s'éclipse dans la nature avec les bijoux de ses clients

Page 5

UN ALGÉRIEN ARRÊTÉ PAR LA PAF PRES DE LA FRONTIÈRE MAROCAINE

Il voulait envoyer une "Porsche" pour un réseau marocain

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1661 | Jeudi 30 août 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, ELIMINATOIRES CAN-2013

Fin du 1er stage pour les Verts demain à Alger

Lire supplément sport pages 11-12-13 et 14

PIRATAGES DE SITES OFFICIELS À PARTIR D'ALGER

LA DGSE FRANÇAISE ENQUÊTE SUR DES HACKERS ALGÉRIENS

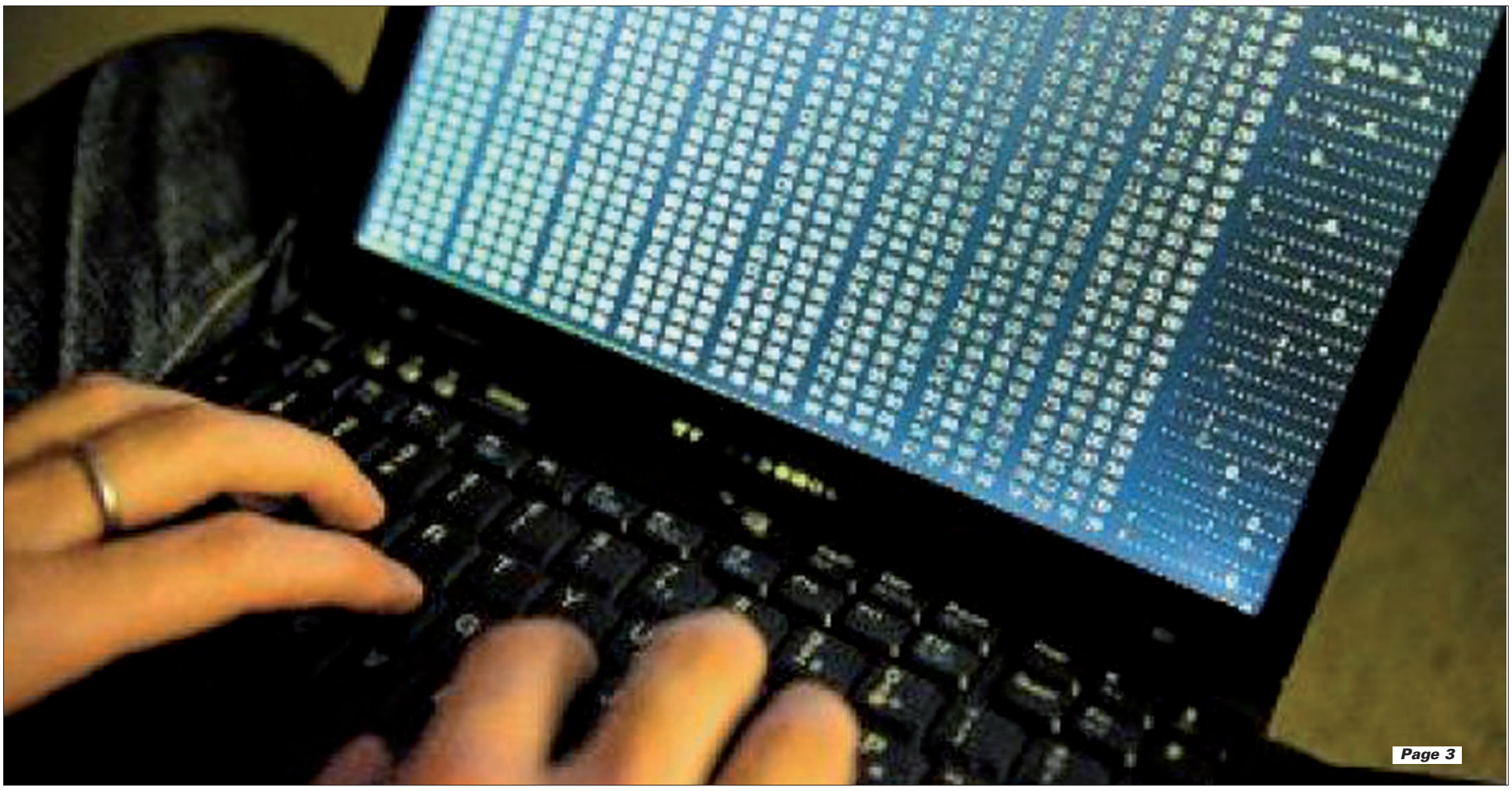

Page 3

LOI DE FINANCES 2013

Djoudi : « Un budget de prudence et non pas d'austérité »

Page 5
Page 4

RAPPORT 2011 DE LA COMMISSION KSENTINI

Les familles des disparus prennent acte

Page 4

ELLE CONCERNE 4 WILAYAS À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE

Dédomiciliation de la carte Chiffa

Page 3

Repères

700.000
qx de tomates ont été livrés, depuis le début de la campagne de récolte de la saison 2011-2012, aux unités de transformation industrielle implantées dans la wilaya de Guelma, a-t-on indiqué mardi à la direction des Services agricoles.

6.000
postes seront offerts pour la rentrée de la formation et de l'enseignement professionnels du mois d'octobre prochain dans la wilaya de Tébessa, a-t-on appris auprès de la direction du secteur.

30. 000
hectares et 7.000 maquis ont été dévastés cet été par les feux de forêts, face auxquels pas moins de 15.000 sapeurs-pompiers ont été engagés, a indiqué le directeur général de la Protection civile, Mustapha El-Habiri.

Le geste de la communauté indonésienne à Alger

Les membres de la communauté indonésienne en Algérie se sont rendus nombreux mardi matin au siège de l'ambassade d'Indonésie pour faire don de leur sang au profit de malades algériens.
L'opération s'inscrit dan le cadre du "programme de célébration commun arrêté par l'ambassade d'Indonésie à l'occasion de 50e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie et le 67e anniversaire de l'indépendance de la République indonésienne en vue de consolider les relations de fraternité et d'amitié entre les deux pays, a indiqué l'ambassadeur d'Indonésie à Alger, Mohamed Nouaam Salim.
Il a précisé à ce propos, que c'est une occasion pour exprimer la solidarité du peuple indonésien avec son frère algérien, qualifiant cette initiative d'"humanitaire".
Elle vise aussi à "raffermir les liens de fraternité entre les peuples des deux pays unis par la religion et la culture islamiques afin de hisser les relations de coopération dans tous les domaines", a-t-il encore ajouté.
L'Agence nationale du sang a souligné que "ce genre d'initiative louable et hautement humanitaire sera d'un grand apport pour les malades surtout en cette période d'été".

Fin de la grève de Leader Meuble

La grève au niveau de Leader Meuble de Taboukert (wilaya de Tizi-Ouzou) a pris fin, hier mercredi, suite à la décision prise par l'Union locale UGTA de la zone industrielle Aïssat-Idir de Oued Aïssi de dissoudre la section syndicale de ladite entreprise. C'est avant-hier mardi en fin de journée qu'un communiqué a été rendu public par l'Union locale UGTA dont dépend la section syndicale de l'ex-SNLB, annonçant la dissolution.
Pour rappel, c'est « l'illégalité » de cette section syndicale qui a poussé les 400 travailleurs de Leader Meuble de Taboukert à observer une grève illimitée qui a été déclenchée le 10 juillet dernier. Les travailleurs ont aussi tenu plusieurs marches et des sit-in devant le siège de la wilaya. La grogne des employés était motivée par le fait qu'un cadre de l'entreprise (le directeur technique de la production) est en même temps le secrétaire général de la section syndicale et président du comité de participation. Dans la réglementation, il est clairement établi qu'un cadre ne peut pas être SG de la section syndicale ou président du comité de participation. Après un bras de fer qui a duré un mois et demi, les travailleurs ont fini par remporter une victoire sur l'Union locale UGTA.

De l'eau 24/24 pour les habitants de Tipasa

Les habitants de la wilaya de Tipasa auront de l'eau 24/24 à l'horizon 2016, a affirmé mardi à Tipasa le ministre des ressources en eau Abdelmalek Sellal.
Dans une déclaration à la presse à l'issue de la visite d'inspection qu'il a effectuée dans la wilaya, le ministre a précisé que la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) chargée de cette mission effectue actuellement des travaux d'entretien et d'élargissement du réseau de distribution de l'eau potable, ce qui permettra d'améliorer la distribution de l'eau.
Le ministre a affirmé que le barrage de Kef Eddir dont les travaux de réalisation ont enregistré un retard en raison du retrait de la société italienne et de la désignation de la société Cosider, "jouera un rôle important" dans la distribution de l'eau potable à l'horizon 2016.

Le ministre a rappelé la décision ministérielle encourageant la coordination d'efforts entre quatre wilayas, en l'occurrence Boumerdès, Tizi-Ouzou, Alger et Tipasa pour collecter de plus grandes quantités d'eau potable.
Par ailleurs, le ministre a indiqué avoir pris d'autres mesures pour l'examen de nouveaux projets intéressant le secteur agricole.
Le ministre a visité une station de dessalement de l'eau potable à Fouka (120.000 litres cubes/jours), un atelier de réalisation du barrage de Kef Eddir à Damous (125 millions mètres cubes) et une station d'assainissement des eaux usées.

Dixit

Mustapha Benbada :

« Les objectifs assignés aux négociations pour le report du démantèlement tarifaire prévu par l'Accord d'association avec l'UE ont été atteints. Nous considérons que l'objectif assigné à ces négociations a été atteint, et il reste maintenant à valoriser cet acquis dans les politiques sectorielles et particulièrement dans la stratégie de développement de l'entreprise algérienne. »

La réussite sociale expliquée par la taille de la famille

La taille d'une famille constitue, avec le milieu socio-économique de départ, un déterminant puissant de la réussite sociale future des descendants, démontre une étude publiée mercredi. "Une faible fertilité et un haut niveau socio-économique déterminent une meilleure réussite socio-économique pour la descendance sur quatre générations", assurent dans cette analyse des chercheurs britanniques et suédois. Ces universitaires ont eu l'idée d'analyser les données d'une vaste enquête "multi-générationnelle" réalisée en Suède sur 14.000 personnes nées entre 1915 et 1929 et sur leur descendance, avec un suivi sur quatre générations.
Les spécialistes ont pu vérifier ce qu'on pouvait deviner intuitivement : un faible nombre d'enfants et un milieu socio-économique supérieur déterminent en grande partie la réussite des générations futures d'une famille et rares sont les enfants pauvres issus de familles nombreuses à percer sur le plan social et économique. "La faible fertilité des parents et un haut niveau socio-économique induisent des notes plus élevées à l'école, un meilleur parcours éducatif et des revenus supérieurs", selon l'article publié dans la revue scientifique britannique Proceedings B. La relation entre le nombre d'enfants et la réussite future est plus marquée lorsque le milieu social de départ est élevé, souligne un des trois chercheurs qui signent cet article.
La même étude montre que le fait d'avoir beaucoup d'enfants dans un foyer même pauvre "ne compromet pas les chances des générations futures de survivre, de fonder un foyer et d'avoir des enfants". L'analyse confirme ainsi les résultats d'études précédentes réalisées en Europe et aux Etats-Unis, mais sur seulement deux générations. De manière plus générale, l'étude suggère que le fait de réduire le nombre d'enfants dans une population moderne "n'a probablement aucun impact positif direct sur la santé, même à long terme", estiment les chercheurs.

Un "Facebook" juste pour l'élite

Erik Wachtemeister, entrepreneur suédois, veut créer un réseau social destiné uniquement à l'élite des internautes. Soit 1% des hommes politiques, de la mode, et des businessmen.Erik Wachtemeister, également pionner des réseaux sociaux sur la Toile, a ainsi annoncé cette semaine qu'il lançait un nouveau site visant le ''1% au sommet". Appelé Best of All Worlds, ce réseau est dédié à l'élite des internautes. A en croire le 20 minutes, l'entrepreneur veut réserver exclusivement son site aux personnes de ''bon goût''. Pour l'heure, on peut d'ores et déjà dire que son site attire l'attention, puisque avant même son lancement, 20.000 membres souhaiteraient déjà s'y inscrire.Le patron suédois avait déjà lancé son premier réseau social A Small World la même année que Facebook (2004), et souhaite pour son nouveau projet le même succès que le précèdent."Les personnes de bon goût" uniquement Selon Erik Wachtmeister, seuls "les 1% au sommet des internautes, des personnes qui sont à la pointe dans leur domaine: banquiers d'affaires, gens de la communication et des médias, de la mode, de la politique..." seront concernées par son nouveau réseau social. Il écarte pourtant toute supputation de snobisme en ajoutant qu'il "ne s'agit pas de la jet-set ou de riches, mais des gens sophistiqués qui ont bon goût''. Le site vise donc à rassembler les gens qui ont de l'influence dans leur milieux et qui se connaissent plus ou moins dans la vraie vie. Une sorte d'annuaire virtuel et complet des gens à qui il faut avoir affaire si l'on veut se faire un nom en somme.

ELLE CONCERNE 4 WILAYAS À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE

Dédomiciliation de la carte Chiffa

Du nouveau pour la carte Chiffa. Il s'agit de la mesure de «dédomiciliation» qui débutera le 2 septembre prochain. Quatre wilayas sont concernées pour le lancement de cette mesure. Les autres wilayas les rejoindront dès le début de janvier 2013.

PAR SADEK BELHOCINE

La carte Chiffa, une initiative saluée par l'ensemble des assurés sociaux.

Un communiqué de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) informe les assurés sociaux et les pharmaciens conventionnés de l'extension inter wilaya du bénéfice du tiers payant produit pharmaceutique. Cette mesure entrera en application le 2 septembre prochain. A travers cette mesure, la CNAS fait franchir au système tiers payant une nouvelle étape. Cette mesure touchera dans un premier temps, les wilayas d'Alger, Blida, Boumerdès et Tipaza avant d'être étendue à l'ensemble du territoire national à partir du 1er janvier 2013. Ainsi, dès le 2 septembre prochain, les assurés sociaux, relevant de ces wilayas et titulaires de la carte Chiffa, pourront ainsi que leurs ayants droits bénéficier du tiers payant produits pharmaceutiques auprès de toutes les officines conventionnées situées dans l'une ou autre des wilayas concernées et ce, quelque soit l'agence d'affiliation.

En termes plus clairs, l'assuré social est libre d'utiliser sa carte, pour une première phase, dans les 4 wilayas : Blida, Tipaza, Boumerdès et Alger. Ainsi, la carte n'est plus souscrite uniquement à la seule wilaya de résidence ou de lieu de travail. Ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Un exemple : si, pour son malheur, un Algérois en voyage d'affaire ou de visite, tombe malade dans une autre wilaya autre que celle de sa résidence, la carte Chiffa ne lui sera d'aucun secours. Les frais de consultation chez un médecin et ceux engagés pour l'achat des médicaments lui seront réclamés sur place.

Tout de même, cette mesure applicable, rappelons-le, aux seules wilayas d'Alger, Blida, Boumerdès et Tipaza, dans un premier temps touchera 2.600.000 assurés sociaux et leurs ayants droit, soit 6.000.000 de bénéficiaires et 1.600 officines. En attendant, début janvier prochain pour les autres assurés sociaux et officines pharmaceutiques relevant des autres wilayas du territoire national. Pour autant cette mesure n'aura qu'une portée limitée. Les assurés sociaux détenteur de la carte Chiffa continue de subir les contraintes de « limitation » de remboursement des frais médicaux. Seules les ordonnances ne dépassant pas les 2.000 dinars seront honorées au niveau des officines conventionnées avec la caisse et que chaque ayant droit ne pourra présenter auprès des officines dépendant du centre de paiement auquel il est rattaché que 3 ordonnances par trimestre. Comme pour les malades chroniques, l'assuré devra payer la différence de 20% par rapport au tarif de référence, étant donné qu'il n'est assuré qu'à hauteur de 80%.

Dans le cas contraire, l'assuré sera obligé de recourir aux services de son centre payeur pour le dépôt d'ordonnances ou d'actes médicaux pour leur remboursement. Lancé en 2007, le système de paiement par la carte magnétique a jeté les fondations du programme de modernisation de la gestion du secteur de la sécurité sociale en Algérie. Il est l'un de ses fers de lance de ce programme de la CNAS qui ambitionne de se placer au niveau des standards internationaux en matière de prestations sociales. Au fur et à mesure de son entrée en application, la carte Chiffa a été introduite graduellement au profit de certaines catégories d'assurés sociaux dont les malades chroniques, les retraités et les personnes à faible revenu, avant d'être étendue à l'ensemble des travailleurs salariés et non salariés, aux handicapés, aux étudiants, aux moudjahidine et à tous les bénéficiaires du système du tiers payant. Pour rappel, la carte Chiffa est une carte de la sécurité sociale qui permet d'identifier l'assuré ainsi que ses ayants droit pour qu'ils puissent faire valoir leurs droits aux prestations de sécurité sociale. La carte sert en premier lieu à rembourser sans avoir à formuler la demande ni à remplir et présenter une feuille de soins.Il suffit seulement de la présenter chez le médecin, le dentiste, les pharmacies, les hôpitaux, auprès des agents de la CNAS et des différents établissements de soins pour bénéficier de soins et de médicaments sans paiement.

S. B.

SYSTÈME MULTILATÉRAL

Medelci souligne l'importance de la réforme

Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères, a souligné l'importance de la *"revitalisation"* du système multilatéral, dans son intervention à la réunion ministérielle préparatoire au 16e sommet du Mouvement des non- alignés (MNA), qui se tient à Téhéran, a indiqué, hier, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani. M. Medelci a *"mis l'accent sur la réforme et la revitalisation du système multilatéral notamment en ce qui concerne le Conseil de sécurité et les institutions de Bretton Woods sans oublier la prise en charge de la problématique cruciale de l'environnement"*, a précisé M. Belani dans une déclaration. Soulignant l'importance de la préservation de la paix, le ministre a encouragé le Mouvement des Non alignés à *"s'approprier le système de gouvernance dans sa triple dimension: locale, régionale et internationale"*, a ajouté le porte-parole. Dans ce contexte, M. Medelci a proposé *"un partage des expériences mises en oeuvre dans différentes régions d'appartenance du mouvement en matière de gouvernance à l'instar de l'expérience originale du mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP)"*, a poursuivi M. Belani. Au cours de leur réunion dans la capitale iranienne, les ministres des Affaires étrangères des pays membres du MNA ont adopté le projet de document final, tel qu'amendé par les hauts fonctionnaires en vue de le soumettre à l'approbation du 16e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, a-t-il fait savoir. Par ailleurs, M. Medelci a pris part à la réunion du comité du MNA sur la Palestine. A cette occasion, les membres de ce comité ont adopté une déclaration, qui exprime *"la solidarité du mouvement avec la cause juste du peuple palestinien et condamne fermement la politique de colonisation et les pratiques illégales menées par Israël dans les territoires occupés y compris à El-Qods-Est"*, a indiqué M. Belani. Ils ont, en outre, exprimé leur *"vive préoccupation devant les conditions intenables, sur les plans économique et humanitaire, qui sévissent dans la bande de Ghaza en raison du blocus imposé par Israël"*. Les membres du comité ont aussi affirmé leur soutien à la demande d'adhésion de la Palestine en tant qu'Etat membre des Nations unies. Enfin, en marge des travaux de la réunion ministérielle des pays du MNA, Medelci s'est entretenu avec son homologue irakien, Hosheyar Zebari, avec lequel il a procédé à

SOUS LA PLUME

La politique des petits pas

PAR SORAYA HAKIM

Le système du tiers payant a été un des fondements de la politique sociale en Algérie qui doit moderniser et faciliter le système de sécurité sociale. La carte "Chiffa" dont l'introduction en 2007 a constitué, certes un bond qualitatif quand on se rappelle les tracasseries aux guichets Cnas pour le remboursement des ordonnances ou les arrêts maladies. Vingt et un millions en sont bénéficiaires ainsi que leur ayants droit. Mais avec cette carte magnétique tous les médicaments ne sont pas remboursables. la préférence est donnée aux génériques. Les prioritaires sont les maladies chroniques comme le diabète ou l'hypertension, certains anti-infectieux sont concernés par le remboursement ainsi que les insuffisants cardiaques. On est encore loin des scanners et IRM qui sont à la charge exclusive des patients et dont le coût est exorbitant dont la plus grande majorité sont des retraités ou à faibles revenus. Deuxième petit pas de la Cnas, elle a généralisé le système du tiers payant à l'échelle nationale. Un autre petit pas a été fait en direction des malades avec le conventionnement des médecins traitants qui pour l'instant ne touche que très peu de wilayas. Pour ceux qui ne sont pas atteints de maladies chroniques leur tour viendra plus tard. Idem pour les laboratoires d'analyses. Mais chaque chose en son temps. La Cnas suit à petits pas son chemin vers la continuité pour la qualité de ses prestations. Les assurés sociaux les ayants droit bénéficieront dès le 2 septembre prochain de l'extension inter wilaya pour rembo ursement pour les wilayas d'Alger Tipasa, Boumerdès et Blida. Il faudra attendre 2013 pour le pas de géant qui verra l'opération étendue à tout le territoire national. Comme quoi la politique des petits pas a quand même du bon.

> « *Un autre petit pas a été fait en direction des malades avec le conventionnement des médecins traitants qui pour l'instant ne touche que très peu de wilayas.* »

S. H.

LOI DE FINANCES 2013

Djoudi : « Un budget de prudence et non pas d'austérité »

Le ministre des Finances, Karim Djoudi, a affirmé, hier, à Alger que la loi de finances 2013 prévoit un budget ''de prudence'' et non pas "d'austérité", et qui ne contient pas de restrictions sur la création de nouveaux postes budgétaire.

PAR INES AMROUDE

"*Il n'y aura pas de programme de rigueur au sens économique du terme. Il y aura plutôt une gestion des finances beaucoup plus prudente",* a déclaré M. Djoudi à la presse lors d'un symposium des banques centrales africaines qui se tient à Alger.
Le premier argentier du pays s'est abstenu de fournir plus de détails sur ce projet, approuvé déjà par le gouvernement.
Mais il a rassuré que le prochain budget de fonctionnement ne va pas opérer des coupes sur les transferts sociaux, ni même sur le soutien des prix des matières premières.
" Mieux encore, le budget 2013 va maintenir la cadence de l'investissement public, seul créateur actuellement de croissance et d'emplois", a-t-il dit.

" L'économie ne tire sa croissance, ne crée de l'emploi, ne distribue les revenus que s'il y a une demande publique forte. Si on devait la réduire elle aura un impact immédiat sur la vie des entreprises et l'emploi ", a-t-il déclaré.
Il ajoute : *" l'important pour nous est de trouver le point d'équilibre d'une politique prudente en matière budgétaire et la nécessité de conserver la croissance économique, de l'emploi et de l'activité économique"*, a-t-il ajouté. *"L'action du gouvernement sera axée sur l'achèvement du programme d'investissement en cours, qui sera com*plété par des projets nécessaires au développement du pays ", enchaîne le ministre. Côté emploi, le ministre a implicitement démenti les restrictions annoncées par la presse sur la création de nouveaux postes dans le secteur public.
Il affirme que tous les nouveaux investissements publics réceptionnés vont bénéficier de postes budgétaires et de ressources de fonctionnement.
Le ministre table sur une baisse du budget de fonctionnement pour 2013 du fait qu'il n'inclura pas des dépenses ponctuelles comme celui de 2012, qui a explosé par le versement des rappels des augmentations salariales. Le budget de 2012 a consacré 2.850 milliards DA (environ 39 milliards de dollars) pour les augmentations de salaires pour certaines catégories de personnels. La réduction de la dépense publique, notamment celle du fonctionnement a été au centre d'un vif débat en juin dernier lorsque la Banque d'Algérie avait révélé qu'un baril à moins de 110 dollars impacterait l'équilibre budgétaire de l'Algérie. Les cours de brut évoluaient alors autour de 80 dollars, alimentant les craintes sur la capacité du pays à mener à terme ses projets d'investissement. Mais le gouvernement avait rassuré que la gestion prudentielle des dépenses publiques qu'il prônait pour faire face à la baisse des prix du pétrole, excluait toute réduction de salaires, de transferts sociaux et de soutien des prix.

I. A./APS

LIÉE AUX DYSFONCTIONNEMENTS DU MARCHÉ ET À LA SPÉCULATION, SELON LAKSACI

L'inflation au 1er semestre 2012 est "endogène"

L'accélération de l'inflation au premier semestre 2012 est due en grande partie à des facteurs internes, notamment au dysfonctionnement des marchés, aux positions dominantes et à la spéculation, et non pas comme à l'accoutumée à l'expansion de la masse monétaire, a indiqué mercredi le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mohamed Laksaci.
«Le phénomène d'inflation au cours du premier trimestre (2012) est plus de nature endogène, lié aux dysfonctionnement persistants des marchés des biens où la formation des prix relève plus de positions dominantes et de la spéculation», a déclaré M. Laksaci.
M. Laksaci s'exprimait lors du symposium des banques centrales africaines qui se tient à Alger sous le thème "Défis pour les banques centrales africaines face à la volatilité des mouvements de capitaux et des cours des matières premières".
A l'opposé de 2011, où l'inflation était beaucoup plus engendrée par l'expansion de la masse monétaire, principal déterminant de l'inflation en Algérie, la hausse des prix en 2012 est le résultat de facteurs internes, a expliqué M. Laksaci aux gouverneurs de banques centrales africaines présents à cette rencontre.
L'inflation a progressé en dépit de la baisse de l'expansion monétaire durant le premier semestre 2012 à 17,88% contre 19,91% en décembre 2011, précise le gouverneur de la BA.
En Algérie, l'expansion de la masse monétaire a été le principal déterminant de l'inflation durant la période 2000 et 2011, selon une étude économétrique de la Banque d'Algérie.
Elle contribue à hauteur de 61% dans l'inflation globale, suivie des prix à l'importation qui participent à hauteur de 18% dans sa montée, alors que les prix à la production industrielle agroalimentaire et le taux de change sont à l'origine de hausses respectives de 13% et 8%.
M. Laksaci a expliqué également qu'au premier semestre 2012, l'inflation importée n'a pas contribué à la hausse des prix sur les marchés internes puisqu'elle a été atténuée par la relative appréciation du taux de change de dinar.
Pour juguler cette hausse, la Banque d'Algérie a pris en avril dernier deux mesures de politique monétaire visant à résorber l'excès de liquidité sur le marché (monétaire) et à atténuer son effet inflationniste, a-t-il indiqué. Ainsi, le taux de réserves obligatoires a été porté à 11% à compter de la mi mai, soit 2 points de pourcentage d'augmentation alors que la reprise de la liquidité s'est accrue de 250 milliards DA dès avril pour atteindre
un encours de 1.350 milliards DA, selon Laksaci.
Après avoir été relativement stables mais élevés, entre 3,5% et 3,9% au cours du premier semestre 2011, les taux d'inflation en moyenne annuelle ont enregistré un rythme haussier de juillet 2011 à juin 2012 qui s'est même accéléré à partir de janvier 2012 atteignant un niveau record de 7,29% en juin 2012.

RAPPORT 2011 DE LA COMMISSION KSENTINI

Les familles des disparus prennent acte

PAR KAMAL HAMED

Jamais rapport de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH) n'a suscité autant de réactions positives comme c'est le cas pour le dernier en date rendu public il y a seulement quelques jours. Le rapport annuel 2011 sur l'état des droits de l'Homme en Algérie, qui a été adressé au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a en effet été positivement apprécié non seulement par les organisations des "Droits de l'homme", ce qui est en soi une première, mais aussi par des organisations qui n'entretenaient pas jusque là, de bonnes relations avec la (CNCPPDH). C'est le cas ainsi du collectif des familles des disparus en Algérie (CFDA) et SOS disparus qui viennent, à demi-mot, de saluer le contenu du rapport relatif au volet du brûlant dossier des disparus. Dans un communiqué rendu public hier et signé pour le CFDA par Nacera Dutour, ces deux associations disent qu'elles « *prennent acte* ».Ces représentants des familles des disparus saluent, en effet, l'invitation adressée par la CNCPPDH aux pouvoirs publics afin «*d'instaurer un dialogue avec les familles des* dis*parus*». Dans son rapport, la commission que préside Me Farouk Ksentini a notamment appelé les autorités à donner toutes « *les explications nécessaires* » aux familles des disparus. La CNCPPDH a aussi souligné que la position de la « *minorité de familles* », composée de mères, d'épouses et d'enfants, qui refusent actuellement de s'inscrire dans la démarche tracée par la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, « *mérite le respect et la compréhension* ». Il faut rappeler qu'une partie des familles des disparus a catégoriquement rejeté la solution proposée par les pouvoirs publics consistant notamment en leur indemnisation.

Le CFDA et SOS Disparus rappellent que l'indemnisation allouée par les autorités algériennes ne saurait être considérée comme une réparation pleine et entière au sens du droit International et que les autorités ne peuvent en aucun cas, sans risquer de violer leurs engagements au regard du droit international, obliger les familles à renoncer à leur droit à la vérité et à la justice. Les relations entre les associations des familles des disparus et la CNCPPDH ont souvent étaient conflictuelles.
Le contenu du rapport 2011 semble avoir mis fin à cette animosité entre les deux parties. Ce d'autant que la commission que préside Farouk Ksentini a recommandé, dans son rapport, *« l'instauration par les pouvoirs publics d'un dialogue, dans un climat serein et apaisé, avec ces familles afin de produire à chacune l'ensemble du dossier relatif aux recherches entreprises par les différents services de sécurité relevant des départements ministériels en charge de l'intérieur et de la défense, sur la disparition de leur proches* ». Les familles des disparus, rappelle le communiqué rendu public hier, n'ont cessé d'interpeller les autorités algériennes afin que ces dernières fassent la lumière sur toutes personne victimes de disparitions. Les familles des disparus, qui réclament que « *la responsabilité de l'Etat soit reconnue* », considèrent , par le biais de la CFDA et SOS disparus, *« que le dialogue n'est pas une fin en soi et qu'aucun dialogue ne peut avoir lieu sans un minimum de confiance entre les participants* ».
Cela dit la CFDA et SOS disparus n'ont pas manqué d'adresser des pics à Me Farouk Ksentini qui *« serait plus avisé, à ce stade , de demander aux autorités de donner une réponse sérieuse et conforme aux recommandations de constatations des différents comités de l'Onu* ».

K. H.

PIRATAGES DE SITES OFFICIELS À PARTIR D'ALGER

La DGSE française enquête sur des hackers algériens

Un hacker algérien du quartier de Bab El Oued est réclamé par la DGSE (Direction Générale de Sécurité Extérieure) française suite aux piratages successifs de sites officiels français, parmi eux, celui du Premier ministre français. Les cyber-enquêteurs français ont localisé le PC du hacker algérois, suite aux multiples tentatives faites par ces derniers. Le même hacker algérien est soupçonné d'être l'auteur des pirateries ayant ciblé plusieurs sites de mairies françaises. La dernière en date remonte au dimanche passé, lorsque la mairie de Dieulefit, une petite ville de la Drôme a fait l'objet d'un acte de piraterie à partir d'Alger, où la piste de ce hacker de Bab El Oued est sérieusement soupçonnée.

PAR LOTFI HADJI

Les hackers font preuve de plus en plus d'audace déjouant tous les logiciels de surveillance.

Les attaques de pirateries sur la Toile se succèdent sur les sites officiels français. La DGSE française qui suit ces affaires, par dizaines, a réussi d'identifier les auteurs, selon un rapport de celle-ci. Au fait, il s'agit de hackers algériens qui sont derrière une série d'attaques ciblant les sites officiels français, entre autres, le Site du Premier ministre français et une dizaine de mairies de l'Hexagone, ajoute le rapport. C'était le cas, hier, où le site hébergeant la mairie de Dieulefit a été la cible d'un groupe hacker algérien, appelé « Group HP-Hack ». Sur fond de chants guerriers en arabe, de sons d'explosions et de tirs à la kalachnikov, les vidéos mettent en scène, des terroristes en armes, brandissant des lance-roquettes, toisant «l'infidèle». La piste d'un hacker algérois, natif de Bab El Oued est sérieusement suivie par les éléments de la DGSE française. Ces derniers expliquent qu'ils sont sûrs de cette piste du moment où il s'agit de mêmes procédures et du même nom de pirate qui est derrière cette série de pirateries sur le site officiel de la mairie de Dieulefit. En juillet 2011, le même hacker algérois soupçonné d'être à nouveau derrière cette nouvelle piraterie avait réussi à contrôler les sites d'une dizaine de préfectures en France. Quatre mois plus tard, il avait attaqué ceux du Premier ministre à Paris. L'enquête l'a localisé dans le quartier de Bab El-Oued, à Alger. Son nom depuis n'a cessé de circuler dans les annales de la DGSE. Lui ou ses avatars ciblent en priorité les sites présentant des failles de sécurité. Tout simplement en pillant à distance les bases de données renfermant les codes d'accès des administrateurs des sites.

Qu'ils œuvrent pour Matignon ou pour la gloire de Dieulefit. En mai 2010, un autre jeune hacker algérois, natif de Baraki, a été engagé par le Mossad israélien après avoir « brillé » sur la Toile en réussissant à pirater plusieurs sites officiels égyptiens, lors du match Algérie-Egypte comptant pour le dernier tour des éliminatoires de la Coupe du monde de football. Ce jeune hacker (voir nos éditions précédentes) avait reçu une invitation sur son compte de Facebook par une jeune fille israélienne qui lui avait proposé de se rendre dans un luxueux hôtel à Tunis, avant de rallier en sa compagnie les Etats-Unis, là où, aujourd'hui l'enfant de Baraki vit le « paradis ». Mais, contre des services qu'il doit rendre au Mossad. Revenons à l'affaire Dieulefit, le «Group HP-Hack», composé de hackers algériens, a transformé le site de cette petite ville, dans la Drôme, en espace islamiste louant les mérites du djihad.

Le site de la mairie de Dieulefit n'est qu'une cible parmi d'autres, puisque les hackers algériens ont déjà piraté une dizaine de mairies françaises. Le site hébergeant la mairie de Dieulefit, une petite ville de la Drôme où près de 3500 français y résident, peut à nouveau afficher sur sa page d'accueil Internet les mines réjouies des chevaliers de la «confrérie du picodon». Il y a quelques heures encore, on y vantait à la place les mérites du djihad, vidéo à l'appui. Un pirate informatique algérien s'était emparé presque deux jours durant des droits d'administrateur du site pour y déverser un flot de propos d'islamistes, au grand dam de la maire, qui a découvert la mauvaise plaisanterie, dimanche passé, en rentrant de l'université d'été du PS à La Rochelle.

Les autorités prennent l'affaire très au sérieux. Une plainte en bonne et due forme a été déposée à la gendarmerie. Car le pirate algérien, qui s'amuse à donner des adresses pour lui envoyer des courriels et invite son public pris en otage à s'abonner à des chaînes de vidéos sur You Tube qui font l'apologie la guerre sainte, a déjà frappé maintes fois. Sous l'appellation de «Group HP-Hack» (Hack pour hacker, pirate du Net en anglais), le groupe, composé essentiellement de pirates du Net algérien, a ainsi pris le contrôle samedi passé du site de l'académie de Reims, mais également de celui de la ville.

Ce même groupe s'était déjà illustré en visant le site des Fraternités monastiques de Jérusalem, hébergé par la Conférence des évêques de France, d'abord en 2011, puis le 20 août dernier. Ce jour-là, il y diffusa une photo de La Mecque ainsi légendée : «*I love you Mecca.*» L'incident coïncidait avec la fin du Ramadhan.

L. H.

ILS CIBLAIENT LES PERSONNES ÂGÉES À MOSTAGANEM

Arrestation de quatre malfaiteurs

Les services de la sûreté de Mostaganem ont démantelé, avant-hier, une association de malfaiteurs, composée de quatre membres parmi eux une femme après que cette bande ait agressé une personne âgée de 54 ans et volée ses biens, rapporte un communiqué de la cellule de communication de la DGSN. En fait, ces malfaiteurs ciblent, fréquemment, les personnes âgées. D'ailleurs, la présence de la femme au sein de cette bande est capitale, car c'est elle qui attirait les victimes avant que le reste de la bande ne passe à l'action. Lors de leurs arrestations, les policiers ont découvert chez les quatre malfaiteurs, plusieurs doubles de clefs et des biens volés par le même groupe. Ce qui explique que la bande avait déjà commis plusieurs cambriolages de maisons à Mostaganem. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle une enquête a été ouverte par les policiers pour faire la lumière sur cette affaire. En attendant d'autres nouveaux éléments de l'enquête, les quatre malfaiteurs ont été présentés devant le procureur de la République près la cour de Mostaganem, lequel a ordonné la détention provisoire à l'encontre des quatre accusés.

L. H.

UN ALGÉRIEN ARRÊTÉ PAR LA PAF À LA FRONTIÈRE MAROCAINE

Il tentait d'envoyer une Porsche pour un réseau marocain

Âgé de 33 ans et natif de la région de Tlemcen, un Algérien a été interpellé, avant-hier, par la police des frontières (PAF), au niveau des frontières algéro-marocaine, alors qu'il tentait de faire infiltrer un véhicule de luxe de marque « Porsche » à destination du Maroc.

D'après l'enquête menée avec cet Algérien, ce dernier et avant qu'il tente son coup, avait falsifié les documents administratifs du véhicule, cela à l'aide d'un cachet officiel, également, faux, tout en essayant d'envoyer la Porsche vers un réseau de trafic marocain. Poursuivant leur enquête, les policiers ont pu, aussi, identifier le jeune arrêté. Ce dernier est, en fait, un habitué du trafic de véhicules, car il avait déjà tenté, à plusieurs reprises, d'acheminer des voitures vers le Maroc après qu'elles aient été volées en Algérie. Le trafiquant en question a été présenté devant le parquet de Tlemcen, il a été placé en détention provisoire en attendant sa comparution devant le juge.

L. H.

UN BIJOUTIER ARTISAN ARNAQUEUR

Il s'eclipse dans la nature avec les bijoux de ses clients

Suite aux plaintes déposées par plusieurs citoyens au niveau de la sûreté de Djelfa, faisaient état d'une série d'escroquerie, dont ils sont victimes, de la part d'un bijoutier artisan, natif de la même région, qui aurait volé un lot important de bijoux auprès de huit victimes, les policiers ont arrêté l'auteur. En effet, les victimes, au nombre de huit, ont déposé leurs bijoux auprès de la boutique de l'artisan en bijouterie pour que, ce dernier, entame des réparations des bijoux de ses clients.

Quelques jours après les huit clients se sont présentés au niveau de la bijouterie pour récupérer leurs biens, toutefois, ils ont été surpris par la fermeture du magasin. Et quand ils se sont renseignés auprès des voisins de ce bijoutier artisan, ces derniers ont répondu aux huit victimes que cela faisait plusieurs jours que la boutique était fermée. Cette situation a poussé les victimes de se diriger vers le siège de la sûreté de Djelfa pour alerter les policiers et déposer, par la même occasion, des plaintes contre l'artisan. Suite aux investigations des policiers, ces derniers ont interpellé le mis en cause, alors qu'il tentait de prendre la fuite. Ce dernier a été présenté, avant-hier, devant le parquet de Djelfa. Il a été placé en détention provisoire en attendant la suite de l'enquête.

L. H.

AFFAIRE DE L'ASSASSINAT D'UN JEUNE HOMME À MASCARA

L'auteur du meurtre arrêté par la police

Les services de police de la sûreté de Mascara ont réussi, avant-hier, à identifier et arrêter l'auteur de l'assassinat d'une jeune personne âgée de 29 ans, qui s'est produit il y a six jours de cela. En effet, il s'agit d'un jeune âgé de 31 ans ; ce dernier a été appréhendé en compagnie de deux de ses amis, au centre-ville de Mascara. Lors de l'arrestation des trois individus les policiers ont découvert un grand couteau de marque «Bouchia» porté par le meurtrier. Cette arme aurait été utilisée par ce jeune pour porter plusieurs coups de poignard à sa victime. Les trois personnes arrêtées ont été présentées devant le procureur de la République près la cour de Mascara, deux pour complicité et non-dénonciation de meurtre et la troisième personne, celle auteur de l'assassinat, pour meurtre et port d'arme prohibée. Ces dernières ont été placées en détention provisoire, conclut un communiqué de la cellule de communication de la DGSN.

L. H.

RAPPORT DE L'OCDE SUR L'AVENIR DES BOURSES ARABES

Recommandation à plus d'implication dans la gestion des entreprises

L'Organisation pour la coopération et le développement en Europe (OCDE) vient de publier un rapport circonstancié sur l'avenir des Bourses arabes en espérant qu'elles permettront une amélioration de la gouvernance des entreprises en Afrique du Nord et dans les pays du Moyen-Orient.

PAR AMAR AOUIMER

L'Observatoire économique méditerranéen basé à Marseille affirme que les bourses arabes doivent se mettre aux standards et normes internationales pour pouvoir fonctionner normalement et réaliser des performances financières en incitant les entreprises à perpétuer une croissance économique afin d'éviter la récession dans un environnement mondial caractérisé par une rude compétitivité et une concurrence féroce.

En dressant un tableau des bourses arabes avec à leur tête la bourse d'Alger, appelée également SGBV, créée en 1993, l'OCDE souligne que les Bourses du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord sont majoritairement publiques.

Cette institution ne manque pas, par ailleurs, d'exhorter les Bourses des pays arabes à moderniser leur système financier

et le rendre plus opérationnel et ouvert sur *l'extérieur en l'insérant dans l'environnement financier international.*

« Formé en 2011, le groupe de travail que consacre l'OCDE à l'étude des places boursières du monde arabe vient de livrer son premier rapport, utile pour dresser les grandes caractéristiques des dix-huit bourses du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord » affirment les experts.

Ces derniers estiment que « majoritairement publiques, les bourses arabes, dont celle de l'Algérie, se contentent souvent d'une dimension nationale, attirant d'abord les entreprises des pays dont elles ressortent. Si une vingtaine d'entreprises arabes cotent au London Stock Exchange, aucune bourse orientale ne recense d'entreprises occidentales, exception faite des deux places de Dubaï ». Ils estiment « qu'à l'avenir, la situation pourrait néanmoins changer, note le rapport, à la condition qu'une Bourse arabe réussisse à se positionner comme le mode d'accès aux capitaux de la région. Les bourses arabes font partie des victimes du contexte politique et économique. En 2011, le volume des introductions boursières chutait de 70 % par rapport à 2010 ».

Ces analystes financiers et boursiers indiquent que « *actrices de l'économie, les bourses jouent un rôle cependant limité, même si l'on compte 1.400 entreprises cotées dans tout le monde arabe. En Égypte, seulement 4 privatisations sur 69 ont bénéficié d'une introduction en bourse. Et dans toute la région, les entreprises industrielles et de service, souvent familiales, rechignent à rejoindre une place financière, en dépit d'une croissance du marché régional des capitaux qui ne dissimule toutefois pas la faiblesse des investisseurs institutionnels* ».

Ils montrent que la conséquence qui en résulte est que « *les établissements financiers y représentent plus de la moitié de la capitalisation boursière et la part des secteurs de l'industrie et des services n'atteint que les 20 %* ».

La Bourse de Casablanca est devenue la plus importante d'Afrique du Nord, selon les experts qui déclarent que « *malgré tout, l'OCDE espère que les Bourses du monde arabe serviront au renforcement des exigences, notamment de transparence, en matière de gouvernance d'entreprise, celles-ci rassurant généralement les investisseurs* », précisant que « *le groupe de travail estime que des exigences améliorées ne pèseront pas sur l'attractivité des grandes places de la région, comme celle de Casablanca, devenue la plus importante d'Afrique du Nord depuis qu'elle a doublé celle du Caire* ».

Cependant, l'OCDE détecte, d'ailleurs, un mouvement rapprochant les normes arabes des internationales. Il en va ainsi de l'introduction, par les bourses, des codes de gouvernance d'entreprise, à l'exemple de l'Égypte en 2005. Elle ajoute que « *des institutions visant à promouvoir des pratiques de bonne gouvernance ont vu le jour, telles que des instituts d'administration, des centres de gouvernance d'entreprise et des régulateurs de marché* ».

Toutefois, selon cette organisation, «la pression vient aussi de l'étranger. Standard & Poor's propose notamment plusieurs indices pour noter les entreprises arabes cotées» indiquant que «*face à l'élévation du niveau d'exigences, l'OCDE recommande toutefois l'adoption de standards intermédiaires ne rebutant pas les PME et permettant aux places boursières les plus modestes de se maintenir, comme celles de Damas et Naplouse*».

A. A.

ADHÉSION À L'OMC

L'Algérie veut tenir le 11e round avant fin 2012

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a annoncé que l'Algérie voulait tenir le 11e round des négociations pour son accession à l'OMC avant fin 2012. "*Nous sommes en train de préparer le 11e round avec le nouveau président du groupe de travail chargé de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, Alberto Dialotto. Notre objectif est de tenir ce round avant la fin de l'année car il est décisif*" pour notre accession, a déclaré le ministre à la presse en marge d'une rencontre d'information sur l'accord d'association, récemment révisé.

Annoncé pour juillet 2012, le 11e round a été reporté à une date ultérieure en raison du changement opéré à la tête du groupe de travail chargé de l'adhésion de l'Algérie à cette organisation. L'argentin Alberto Dialotto, désigné en remplacement du belge François Roux a demandé une période supplémentaire pour pouvoir étudier le dossier de l'Algérie, a précisé le ministre.

"*Il faut toujours être optimiste et continuer à travailler mais il faut s'attendre à tout*", s'est il limité à répondre à la presse qui l'a interrogé sur les chances de l'Algérie d'accéder à ce temple des négociations multilatérales. Fin mars, l'Algérie avait réitéré lors de la réunion informelle de son groupe de travail, chargé de son adhésion à l'OMC, sa ferme volonté de conduire à terme le processus de négociations.

Les négociations d'adhésion de l'Algérie au GATT (General Agreement on Tarifs and Trade, accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) remontent à 1987, mais les négociations effectives d'adhésion n'ont débuté qu'en 2001. L'OMC a succédé le 1er janvier 1995 au GATT après la fin des négociations du cycle de l'Uruguay round au mois d'avril 1994 à Marrakech.

Jusqu'à présent, l'Algérie a mené dix rounds de négociations multilatérales, durant lesquels elle a traité 1.600 questions relatives à son système économique et a tenu 93 réunions bilatérales avec 21 pays, qui se sont soldées par la conclusion de cinq accords bilatéraux.

R. E.

EN ALLEMAGNE, LA BCE ACCUSÉE DE "DROGUER" LA ZONE EURO

Contre la planche à billets

L'hebdomadaire *Der Spiegel* consacre cette semaine sa couverture au patron de la Banque centrale allemande (Bundesbank), Jens Weidmann, qui pose les poings serrés. Et qui livre une attaque en règle contre la Banque centrale européenne (BCE), dont il est, comme ses homologues des autres banques centrales nationales de la zone euro, l'un des gouverneurs.

L'objet de sa préoccupation est l'annonce par le chef de la BCE, Mario Draghi, d'actions de grande ampleur sur le marché de la dette publique, dont le contour reste à préciser. Pour M. Weidmann, cela signifie financer les Etats "*par la planche à billets*", un type de politique qui "*peut rendre accro, comme une drogue*". Ce manifeste a divisé en Allemagne. Le quotidien à grand tirage *Bild* a fait du patron de la Bundesbank celui qui *"fait rempart devant le contribuable allemand*", potentiellement menacé par les initiatives de Draghi, tandis que l'hebdomadaire Die Zeit a souligné le caractère inoffensif de la diatribe : "*La Bundesbank va râler, mais ne rien faire. […] Weidmann ne va pas démissionner.*" Le quotidien des affaires Handelsblatt s'est demandé si le patron de la Bundesbank était "*la voix de la raison*" ou un "*opportuniste*" qui n'a "*pas de solution alternative à offrir*". Sa voix ne pèse en effet pas plus lourd qu'une autre au sein du conseil des gouverneurs, l'organe de décision de la BCE. Il réunit les gouverneurs nationaux et le directoire, l'exécutif permanent de la banque, composé de six membres, selon l`AFP.

Faux monnayeur

Ces propos ont suscité des réactions côté politique également. L'ancien économiste en chef de la BCE, l'Allemand Jürgen Stark, a fustigé "*les mesures sentant la panique*" de l'institution de Francfort, tandis qu'un responsable du parti conservateur bavarois CSU a assimilé M. Draghi à "*un faux-monnayeur*". La chancelière conservatrice Angela Merkel a été plus mesurée, déclarant dimanche qu'elle trouvait "*bien que Jens Weidmann rappelle sans cesse ce qu'est la politique*" de l'Allemagne. Sauf que cela n'est pas si simple. L'Allemagne est en effet représentée à la BCE par M. Weidmann, mais aussi par Jörg Asmussen, membre du directoire. Or ce dernier se distingue par une ligne plus proche de celle de M. Draghi, déclarant que la BCE agit "*dans le cadre de son mandat*" et qu'il ne voit "*aucun danger pour les épargnants allemands*". "*Le jeu joué par Asmussen et Weidmann fonctionne bien, d'un côté le pragmatique, de l'autre celui qui rassure la population allemande. Au bout du compte cela fait les affaires d'Angela Merkel, qui est elle-même une pragmatique*", assure Ansgar Belke, professeur d'économie à l'université de Duisburg-Essen. Pour M. Belke, le débat en cours marque dans tous les cas une *"rupture*" avec la tradition de la Bundesbank, *"qui menait tout de même une politique très ennuyeuse*" que les Allemands, très attachés à cette institution censée bannir à jamais l'inflation, s'abstenaient de commenter. Il rappelle par ailleurs que contrairement à ses prédécesseurs, Mario Draghi a choisi de révéler publiquement les rapports de force au sein de l'institution, et notamment l'opposition de la Bundesbank aux rachats d'obligations, "*ce qui renationalise le débat*".

R. E.

PRIX DES CARBURANTS

Le G7 appelle les pays pétroliers à produire plus

Les ministres des Finances du G7 ont appelé, mardi 28 août, les pays pétroliers à produire pour faire face aux "risques substantiels" qu'un prix du baril élevé fait peser sur l'économie mondiale. "Nous restons vigilants face aux risques qui pèsent sur l'économie mondiale […]. Nous encourageons les pays producteurs à augmenter leur production pour satisfaire la demande", ont indiqué les ministres des principaux pays industrialisés dans un communiqué commun.

Le ministre de l'Economie et des Finances, Pierre Moscovici, avait annoncé mardi soir, sur TF1, qu'il avait convaincu ses homologues du G7 d'adresser cet appel "pour faire baisser les prix du pétrole". Confronté à une envolée des cours du brut, le gouvernement a annoncé mardi une baisse des prix des carburants à la pompe pouvant aller jusqu'à 6 centimes d'euro par litre, immédiatement et pour trois mois, selon l'AFP.

Le risque est toutefois que les prix remontent avec la hausse des cours du pétrole ou, en tout cas, à la fin de cette période de trois mois au cours de laquelle l'Etat va baisser ses taxes de 3 centimes et les pétroliers vont tenter de faire un effort équivalent en fonction de leurs possibilités. Pierre Moscovici a donc assuré travailler à "des solutions plus pérennes". "Le gouvernement ne lâchera pas le morceau", "nous souhaitons que cette baisse soit une baisse durable", a-t-il lancé.

Outre l'appel du G7, qui s'adresse avant tout à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), le ministre a évoqué "des mécanismes qui permettent de faire en sorte que ceux pour qui le prix de l'essence est une partie importante de leur budget soient soulagés". Il n'a pas donné davantage de précisions sur cette solution. Pierre Moscovici a enfin prévenu que les services de l'Etat veilleraient à ce que la baisse des taxes, effective dès mercredi, soit bien répercutée sur le consommateur.

R. E.

KHENCHELA

Réalisation d'un laboratoire de contrôle qualité

Un laboratoire de contrôle de la qualité vient d'être lancé en travaux à Khenchela où deux marchés de gros des fruits et légumes vont être bientôt réceptionnés, a-t-on indiqué lundi à la Direction de wilaya du Commerce. Le laboratoire, dont le terrain d'assiette a été choisi en zone urbaine, a nécessité, pour son étude et sa réalisation un investissement public de 155 millions de dinars, a estimé la même source, précisant que ce projet s'inscrit dans le cadre de la dernière tranche du programme de développement des Hauts-Plateaux.

D'une superficie de 1.500 m², le laboratoire, dont la réception est prévue dans 18 mois, sera doté d'équipements d'analyses permettant de lutter efficacement contre les infractions aux normes de qualité sans recourir, comme il était d'usage, aux services des laboratoires de grandes villes comme Constantine et Sétif. Deux marchés de gros seront également bientôt réceptionnés, le premier à Oglat El Baâra, au sud de la wilaya, et le second dans la commune de n'Sigha. La wilaya de Khenchela compte 639 commerçants activant dans l'informel. Ils disposeront toutefois de 46 sites devant être intégrés dans les nouveaux espaces commerciaux agréées.

MÉDÉA

Accompagnement des hadjis

Un regroupement national des éléments de la mission de la Protection civile, chargée de l'accompagnement des pèlerins aux lieux saints de l'Islam, a eu lieu lundi à Médéa pour finaliser les préparatifs et arrêter les mesures requises pour une bonne prise en charge des pèlerins.

"*Ce regroupement a été précédé de deux réunions, afin de permettre à nos éléments de se préparer pour mieux s'acquitter leur mission, consistant en l'assistance des pèlerins dans l'accomplissement des rites du Hadj*", a indiqué le colonel Boualem Boughlaf, responsable de cette équipe d'accompagnateurs de la Protection civile, composée de 180 agents.

Durant ce regroupement national, il est question, selon ce responsable, "*d'expliciter, dans ses moindres détails, la mission de nos agents, et ce durant tout le périple du hadj : depuis l'arrivée des hadji aux aéroports de Djeddah et Médine, jusqu'à leur retour au pays*".

Les éléments de la Protection civile auront à prodiguer aux pèlerins des consignes nécessaires et à les accompagner à leurs hôtels, tout en veillant au bon suivi des hadji surtout durant leur pérégrination sur le circuit

Mecque-Arafat-Mouzdalifa et Mina, où se perdent souvent des pèlerins, est-il expliqué.

"*Cette mission n'est pas facile et ne rime pas avec villégiature, mais sa noblesse requiert de tout un chacun de faire montre de patience pour mieux s'en acquitter*", a souligné enfin le colonel Boughlaf à l'attention des ses éléments.

APS

ORAN, ÉRADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

Relogement prochain de 500 familles de Haï Seddikia

Le wali d'Oran, Abdelmalek Boudiaf, a ordonné aux services de la daïra et de l'Office de promotion et de gestion immobilière d'entamer l'opération de relogement des habitants de la cité "Batimate Talian" dans les jours prochains, dans le cadre de la poursuite du projet de modernisation de la ville d'Oran.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cinq cents (500) familles résidant dans des immeubles en préfabriqué à Hai Seddikia à l'est d'Oran seront relogées "d*ans les prochains jours"*, ont indiqué les services de la wilaya

L'opération de relogement sera lancée au plus tard samedi prochain, a ajouté la même source, soulignant que le wali d'Oran, Abdelmalek Boudiaf, avait ordonné aux services de la daïra et de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'entamer l'opération de relogement des habitants de la cité "Batimate Talian" dans les jours prochains, samedi au plus tard, dans le cadre de la poursuite du projet de modernisation de la ville d'Oran rapporte l'APS.

Le relogement s'effectuera dans la transparence vers une nouvelle cité dotée de toutes les commodités (eau potable, électricité, gaz et voieries), a-t-on souligné.

Le wali d'Oran, a ajouté le communiqué, a insisté devant les parties chargées de l'opération de relogement sur l'attribution, à chaque famille relogée, le même nombre de pièces à la nouvelle cité d'habitation et d'attribuer de nouveaux locaux commerciaux à ceux qui en avaient (dans l'ancienne cité). D'autre part, le communiqué a fait part du relogement, la semaine prochaine, de près de 600 familles parmi lesquelles des bénéficiaires de pré-affectations issus de divers quartiers du vieux Oran à l'instar de Haï Derb, Haï El Hamri et Haï Ghoualem (Ex-Médioni).

Les autorités attendent, par ailleurs, l'achèvement des travaux de plus de 4.000 logements qui seront livrés à temps pour les bénéficiaires des pré-affectations.

Selon la même source, les travaux de réalisation de 26.000 logements ont été lancés à travers les communes de la wilaya d'Oran pour être prêts dans un délai d'une année. D'autres travaux de réalisation de 15.000 logements sociaux seront lancés prochainement dans le cadre du programme complémentaire, après que les entreprises de réalisation aient été choisies.

Plus de 100.000 logements de différentes formules sont en cours de réalisation dans la wilaya. Ils seront concrétisés en 2014, a-t-on indiqué.

B. M.

TLEMCEN, QUARTIER ABOU-TACHFINE

Réalisation prochaine d'un boulodrome

Les boulistes de Tlemcen seront dotés prochainement d'un boulodrome, qui sera réalisé au quartier Abou-Tachfine, a-t-on appris auprès du président de la ligue des sports de boules de la wilaya.

Cette nouvelle infrastructure sportive viendra combler l'absence de ce genre d'espaces sportifs à Tlemcen en dépit du développement progressif de la pétanque à travers la wilaya, qui compte actuellement une dizaine d'associations sportives spécialisées dans ce sport comme à Marsa Ben M'hidi, Aïn Youcef, Hennaya, Mansourah, Riat El-Kebir, Boudghène et l'émergence d'une pléiade de joueurs talentueux ayant décroché des titres régionaux et nationaux comme Bensalah Mohamed, les frères Bediaf, Brahimi et Titi. La Ligue des sports de boules de la wilaya de Tlemcen a été même félicitée cette année par les différentes instances sportives eu égard aux efforts consentis par les membres de son bureau qui tente non seulement de relancer et vulgariser cette discipline à travers l'ensemble du territoire de la wilaya mais aussi d'organiser et d'instaurer des traditions boulistiques à même de former de futurs champions, a-t-on souligné.

Khouatir Badreddine a également indiqué que la triplette Boudjenane championne de Tlemcen prendra part, en fin de cette semaine, au championnat d'Algérie qui se tiendra dans la ville de Guelma.

La Ligue des sports de boules de la wilaya de Tlemcen compte également, durant la prochaine saison sportive, programmer des stages de formation d'entraineurs afin d'élever le niveau d'encadrement technique au niveau des diverses associations, et ce dans l'optique de former des joueurs compétitifs qui représenteront dignement la wilaya dans les diverses manifestations boulistiques.

APS

TIZI-OUZOU, PÉNÉTRANTE AUTOROUTE EST-OUEST

50 milliards de dinars pour la réalisation

Le projet de la pénétrante consiste en l'aménagement de l'actuelle RN 25 en axe autoroutier de 2x3 voies, sur une longueur de 36 km, reliant la wilaya de Tizi-Ouzou, depuis le point de départ de Oued Sebt sur la RN 12 à la limite ouest de la commune de Tizi-Ouzou, à l'autoroute Est-Ouest au niveau du lieu dit Djebahia.

PAR BOUZIANE MEHDI

Une enveloppe de 50 milliards de dinars a été allouée à la wilaya de Tizi-Ouzou, au titre du plan quinquennal 2010-2014, pour la réalisation d'une pénétrante devant la relier à l'autoroute Est-Ouest en un point de jonction situé dans la wilaya de Bouira, a-t-on appris auprès de la Direction locale des Travaux publics (DTP).

"*Le lancement des travaux de réalisation de ce projet structurant interviendra dès la finalisation totale du dossier technique et son approbation par la Caisse nationale d'équipements pour le développement (Cned), relevant du ministère des Finances et chargé des grands projets structurants de l'Etat*", a indiqué le chef de service du développement des infrastructures de base au niveau de la DTP.

Faisant le point sur l'état de ce dossier,Guellal Amar a indiqué que "*les études inhérentes au projet sont achevées et que les réserves techniques concernant sa faisabilité, sa viabilité économique et sa maturité ont été toutes levées, conformément aux recommandations émises à cet endroit par la Cned*". Ce projet de pénétrante consiste, tel que présenté par ce responsable, en l'aménagement de l'actuelle RN 25 en axe autoroutier de 2x3 voies, sur une longueur de 36 km, reliant la wilaya de Tizi-Ouzou, depuis le point de départ de Oued Sebt sur la RN 12 à la limite ouest de la commune de Tizi-Ouzou, à l'autoroute Est-Ouest au niveau du lieu dit Djebahia, dans la commune de Aomar dans la wilaya de Bouira, en passant par Draâ Ben Khedda, Tadmaït, Aït Yahia Moussa et Draâ El-Mizan.

Considérant la nature du relief accidenté caractérisant le tracé de cette voie, notamment dans son tronçon séparant Aït Yahia Moussa de Draâ El-Mizan, l'étude conçue par la Société algérienne des études techniques et des infrastructures (Saeti), a prévu la réalisation, tout le long du tracé, de 16 ouvrages d'art, entre tunnels, échangeurs, ponts et viaducs, occupant environ le 1/6e de la longueur du parcours, a-t-on relevé.

Pour ce qui est de l'impact attendu de la concrétisation de ce projet d'envergure, il consiste notamment en l'intégration de l'économie locale dans l'économie nationale, sachant que la RN12, principale voie desservant la wilaya de Tizi-Ouzou "*est actuellement arrivée à saturation*", a-t-on fait observer à la DTP.

B. M.

BÉCHAR, POTENTIALITÉS TOURISTIQUES D'EL OUATA

Journée d'information et de sensibilisation

Une journée d'information et de sensibilisation sur les différentes potentialités touristiques de la commune d'El Ouata a été ouverte mardi à Bechar à l'initiative de l'association locale des activités touristiques et de la promotion du patrimoine (Adatepp).

Cette rencontre qui vise la promotion du secteur du tourisme dans cette collectivité, en prévision de l'ouverture en octobre prochain de la saison touristique dans le sud, a pour but de mettre en évidence les atours touristiques et naturels de cette région située à 271 km au sud de Bechar, a précisé un responsable de l'association.

Des expositions sur les possibilités d'investissement dans le secteur au niveau de la zone d'extension touristique (ZET) de 20 ha, en voie de création dans cette commune, ont été également initiées à cette occasion, avec la participation de plusieurs opérateurs économiques de la wilaya, a-t-il signalé.

"*El Ouata dispose de plusieurs atouts favorables au développement des activités touristiques, notamment un important réseau routier à proximité de la RN6 reliant la wilaya de Bechar à celle d'Adrar, un chapelet de neuf (9) ksour d'une grande importance historique, ainsi que de nombre de stations de gravures rupestres, de vestiges préhistoriques et de dunes de sable du grand Erg occidental*", a ajouté la même source.

L'artisanat, notamment la poterie, la vannerie et l'orfèvrerie, dont les différentes facettes sont exposés à cette manifestation, est l'autre atout plaidant en faveur du développement du tourisme dans cette collectivité, a-t-il estimé.

A travers cette rencontre, l'Adatepp espère apporter une contribution aux efforts locaux de valorisation du secteur du tourisme qui constitue un appoint important pour le développement économique de cette collectivité à vocation Journée d'information sur les potentialités touristiques d'El Ouata.

APS

CHLEF

Réalisation de 3 ouvrages de stockage d'eau potable

Trois grands réservoirs de stockage d'eau potable d'une capacité globale de 80.000 mètres cubes sont en cours de réalisation dans la wilaya de Chlef en prévision de la mise en service de la station de dessalement d'eau de mer (Sdem) de Mainis (10 km à l'ouest de Ténès), a-t-on indiqué à la direction régionale de l'Algérienne des eaux(ADE).

Ces ouvrages dont deux d'une capacité de 30.000 mètres cubes chacun seront implantés à El-Kherba, une localité située à mi-chemin entre la Sdem et le chef-lieu de wilaya, tandis que le troisième ouvrage sera réalisé sur les hauteurs de la ville côtière de Ténès, a expliqué la même source, précisant que ces projets seront fin prêts dans les délais fixés à 18 mois .

Parallèlement à ces ouvrages, les travaux de pose de la conduite principale sont en cours d'exécution. Cette conduite d'un diamètre de 500 à 1.500 mm reliera la Sdem au chef-lieu de wilaya sur une distance de 63 km, a expliqué la même source, précisant que tous ces ouvrages seront livrés avant la livraison de la station de dessalement (200.000 m³/jour) prévue pour fin 2013.

Le projet de réalisation de la station de dessalement d'eau de mer de Mainis avait enregistré un arrêt des travaux de plus d'une année en 2011 et 2012, a-t-on indiqué.

BOUIRA

Un institut régional de musique en chantier

Les travaux de réalisation d'un institut régional de musique ainsi que d'une annexe de l'Ecole des beaux Arts seront lancés prochainement dans la wilaya de Bouira, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Culture.

Une surface de plus de 11.000 m² a été aménagée pour construire dans un délai de 24 mois l'institut régional de musique près de la cité Harkat, à la sortie ouest de la ville de Bouira.

Cette infrastructure, qui sera réalisée pour un montant global de 60 millions DA, sera dotée essentiellement d'un bloc d'hébergement et d'un autre pédagogique.

"*Le lancement des travaux accuse un retard mais ils seront entamés à partir du mois de septembre prochain*", a assuré le wali, Ali Bouguerra, lors d'une récente visite d'inspection du chantier.

Un montant global de quelque 90 millions DA est également consacré à la réalisation d'une annexe de l'École des beaux Arts dont le lancement de travaux est prévu pour le mois d'octobre prochain, a-t-on indiqué à la direction de la Culture.

Le secteur de la Culture sera aussi renforcé, par ailleurs, par une annexe de la Bibliothèque nationale, en cours de réalisation près de la zone des Parcs, à la sortie nord-ouest du chef- lieu de wilaya.

Le taux d'avancement des travaux de cette infrastructure a dépassé les 60 % et elle sera réceptionnée d'ici à la fin de l'année, selon les précisions fournies par les responsables du projet.

APS

INDONÉSIE

Un bateau de migrants en perdition

Un bateau transportant environ 150 demandeurs d'asile était en perdition mercredi au large de l'Indonésie, a annoncé l'Agence de recherche et de sauvetage indonésienne (Basarnas). Le bateau se trouve dans le détroit de Sunda, à 220 milles (environ 400 kilomètres) de l'île de Christmas, territoire australien, dans l'océan Indien, selon les informations transmises par l'Autorité de sûreté maritime australienne (Amsa) à son homologue indonésienne. "*Nous avons reçu un fax en provenance d'Australie tôt ce matin nous informant d'un bateau en train de couler dans le détroit de Sunda",* entre les îles de Java et Sumatra, a indiqué un officier de Basarnas, Yopi Haryadi. "*Nous avons dépêché deux navires de 36 mètres appartenant aux unités de secours de la police et deux hélicoptères mais jusqu'ici il n'y a aucun signe ni du bateau ni de rescapés",* a-t-il ajouté. L'Australie est une destination marginale pour les demandeurs d'asile, représentant 2,5% des dossiers déposés dans le monde en 2011. Mais les migrants qui tentent le voyage au départ de l'Indonésie prennent des risques très importants en embarquant sur des bateaux totalement inadaptés à la navigation en pleine mer dans les eaux houleuses du Pacifique. Un bateau transportant quelque 150 demandeurs d'asile a fait naufrage mercredi dans le détroit de Sunda en Indonésie, à quelque 220 milles de Christmas Island en Australie, ont indiqué les autorités australiennes.

L'Administration de la sécurité maritime australienne a déclaré que l'Agence indonésienne de recherche et de secours (Basarnas) était en train d'organiser une opération de sauvetage.

Les autorités australiennes ont demandé aux bateaux croisant dans la région d'offrir leur aide, mais la Basarnas a indiqué qu'elle n'avait besoin d'aucune assistance supplémentaire.

UKRAINE, CONDAMNÉE À 7 ANS DE PRISON

La cour de cassation rejette le pourvoi de Timochenko

La cour de cassation ukrainienne a rejeté mercredi le pourvoi de l'ex-Première ministre Ioulia Timochenko, incarcérée depuis un an, confirmant ainsi sa condamnation à sept ans de prison pour "*abus de pouvoir". "Le collège des juges est arrivé à la conclusion que le pourvoi en cassation de Timochenko ne peut être satisfait*", a déclaré le président de la juridiction, Oleksandr Elfimov.

Mme Timochenko avait été condamnée en octobre 2011 à sept ans de prison pour "*abus de pouvoir"* dans la signature d'un contrat gazier avec la Russie jugé désavantageux pour le pays du temps où elle était chef du gouvernement. Ioulia Timochenko avait contesté le jugement qu'elle a toujours dénoncé comme une "*vengeance politique*" du président Viktor Ianoukovitch, élu en 2010. Après la confirmation du jugement en appel en décembre dernier, Mme Timochenko a déposé un pourvoi devant la Cour de cassation. L'opposante a, par ailleurs, saisi la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) qui a entamé mardi l'examen de l'affaire et se prononcera ultérieurement.

APS

SYRIE, POUR ACTES DE TORTURE SUR DES ENFANTS SYRIENS

Plainte contre Al-Assad par une association marocaine

Une association marocaine a déposé plainte lundi dernier à Paris contre le président syrien Bachar al-Assad pour actes de torture et de barbarie sur des enfants syriens, a indiqué mercredi l'avocat de l'organisation, Me Emmanuel Ludot, confirmant une information du Parisien.

Cette plainte avec constitution de partie civile s'appuie sur la règle de la compétence universelle, qui autorise un Etat à poursuivre les auteurs de certains crimes (crimes de guerre, crimes contre l'humanité, crimes de génocide) quel que soit le lieu où le crime a été commis et la nationalité des auteurs ou des victimes rapporte l'agence française de presse. Dans sa plainte, l'Association marocaine pour la protection de l'enfance et l'éveil de la conscience de la famille note que l'Onu a rangé en juin la Syrie sur sa «liste de la honte» rassemblant les protagonistes de conflits qui recrutent, utilisent, tuent ou mutilent des enfants.

L'association cite en exemple une opération menée le 9 mars par les forces syriennes et des miliciens alliés au régime contre le village d'Aïn Arouz, dans la région de d'Idlib, où ont été raflés des dizaines de garçons âgés de 8 à 13 avant l'attaque du village. «*Ces enfants ont ensuite été utilisés par des soldats et des miliciens comme boucliers humains placés devant les vitres des autocars transportant les militaires pour pénétrer dans le village lors de l'assaut»,* indique la plainte. Pour l'association, ce type d'exactions viole la convention de New York relative aux droits de l'enfant que Damas a ratifiée en 2003 et est considéré comme un crime de guerre par le Statut de Rome fondateur de la Cour pénale internationale (CPI). Elle estime que la responsabilité pénale du président syrien est engagée en sa qualité de donneur d'ordre.

«*L'association considère qu'il y a un défaut de réponse judiciaire aux événements syriensselon l'avocat Me Ludot «Cette plainte donne à la justice française une opportunité d'agir».*

R. I.

LIBYE, APRÈS LA PROFANATION DES TOMBES

Tripoli veut éviter d'affronter les intégristes

Le ministre de l'Intérieur libyen a déclaré mardi qu'il ne risquerait pas une confrontation armée avec les fondamentalistes musulmans qui sont derrière la série d'attaques à caractère communautaire qui ont frappé la Libye ces derniers jours. Des islamistes intégristes ont détruit samedi le mausolée d'Al Chaâb situé au coeur de Tripoli au lendemain de la destruction du tombeau d'un autre théologien soufi à Zlitane, dans l'ouest du pays.

Faouzi Abdel A'al a défendu la décision des forces de sécurité de ne pas engager une confrontations avec les assaillants, lourdement armés, qui pourraient surpasser la puissance de feu des forces gouvernementales. "*Si nous traitons cela en recourant à la sécurité, nous serons forcés d'utiliser des armes, et ces groupes ont des quantités énormes d'armes. Nous ne pouvons occulter cela. Ces groupes sont importants en puissance et en nombre en Libye. Je ne peux entrer dans une bataille perdue d'avance pour tuer des gens à cause d'une tombe",* a-t-il dit, ajoutant que l'arrêt des profanations incombait aux organisations religieuses du pays. "*Si toutes les tombes en Libye sont détruites afin que nous puissions éviter la mort d'une (seule) personne (dans des affrontements avec les forces de sécurité), alors c'est un prix que nous sommes prêts à payer"*, a ajouté le ministre dans un aveu de faiblesse face aux défis sécuritaires qu'affronte le pays. Les attaques de deux mausolées soufis par des salafistes ont ravivé les inquiétudes de voir se répandre les actes de violence entre milices rivales depuis la chute de Mouammar Kadhafi.

Le gouvernement tente de limiter l'influence de dizaines de milices armées présentes en Libye, dont la plupart ont pris part à la révolution qui a conduit à la mort du dirigeant libyen en octobre, et qui ont refusé de déposer les armes. Le ministre de l'Intérieur libyen avait originellement présenté sa démission samedi après que les forces de sécurité ont été critiquées pour leur inaction face à l'assaut lancé contre un mausolée situé en plein coeur de Tripoli. Mais Faouzi Abdel Aal a déclaré mardi qu'il avait réfléchi et décidé de conserver son poste.

"*Quand j'ai présenté ma démission, je pensais soulager de nombreuses personnes. Mais il semble que ma démission compliquerait davantage la sécurité et je l'ai retirée"*, a précisé le ministre, sans entrer dans les détails.

Il a indiqué par ailleurs qu'il était en train d'examiner les accusations selon lesquelles certains membres des forces de sécurité auraient été impliqués dans les attaques des mausolées. "*Si leur culpabilité est avérée, ils en subiront les conséquences*", a-t-il annoncé. Le ministre n'a pas accusé une organisation en particulier pour les destructions mais souligné qu'elles avaient été menées par "*des groupes qui ont une stricte idéologie islamique selon laquelle ils pensent que des tombes et des mausolées doivent être profanés*", a-t-il ajouté. Partisan de l'islam des origines, les salafistes jugent les sites soufis impies. Des telles destructions ont également eu lieu récemment en Egypte et au Mali.

MIDI SPORT

JEUX PARALYMPIQUES-2012

Mission difficile pour les judokas algériens

Page 12

FOOTBALL, ELIMINATOIRES CAN-2013

Fin du 1er stage pour les Verts demain à Alger

Page 12

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Le MC Alger : un club, une histoire, un palmarès

Ò Le MC Alger a marqué l'histoire du football algérien par deux évènements majeurs : sa naissance en 1921, en tant que premier club musulman en Algérie créé en pleine période coloniale, et son sacre continental de 1976 en coupe d'Afrique des clubs champions, le premier du genre pour le sport roi en Algérie depuis l'indépendance du pays..

Page 13

FOOTBALL, ELIMINATOIRES CAN-2013

Fin du 1er stage pour les Verts demain à Alger

La fin du premier regroupement touche à sa fin pour la sélection algérienne de football. le stage pour lequel ont pris part onze joueurs locaux, sera clôturé demain vendredi. Prochaine étape, le 3 septembre avec l'arrivée des professionnels.

PAR MOURAD SALHI

Ce regroupement entamé mercredi passé s'est effectué avec un effectif très réduit, onze joueurs seulement, dont trois gardiens de buts. Au programme, travail physique, technicitactique et matches d'applications sous la houlette de l'entraîneur bosnien Vahid Halilhodzic et le préparateur physique, le français Cyril Moine. Une fois ce stage terminé, les joueurs bénéficieront de deux jours de repos avant de reprendre le chemin des préparatifs le 3 septembre prochain. Cette dernière étape s'étendra jusqu'au 7 septembre, le jour du départ de la l'équipe algérienne pour Casablanca où elle affrontera son homologue libyenne le 9 du même mois. Après avoir fait souffler un vent de jeunesse et de nouveauté sur les Verts, le temps des essais est terminé pour le Bosnien. Place maintenant aux choses sérieuses avec une double confrontation déjà cruciale qui reste sur la route de l'Afrique du Sud. Le premier responsable technique des Verts est bien conscient de la difficulté de la tâche, et qu'un mauvais résultat au Marco aurait des conséquences fâcheuses pour la suite du parcours. Lui et ses hommes auront ainsi une lourde tâche face à une équipe libyenne qui veut retrouver sa place sur la scène continentale. L'ancien coach de la Côte d'Ivoire a beaucoup insisté dès

son arrivée sur l'efficacité offensive. En cette période d'intersaison, Vahid Halilhodzic craint le côté physique des joueurs. Si les joueurs qui évoluent dans les différents championnats européens ont déjà repris du service, ceux du championnat algérien sont toujours à l'arrêt. L'une des principales raisons qui a poussée, pet être, Halilhodzic à programmer le premier stage au centre technique de Sidi Moussa. Côté effectif, les attaquants affichent une bonne forme avec leurs clubs respectifs, contrairement aux défenseurs qui accusent un retard flagrant en matière de préparation. Rafik Djebour qui semble renaître après une petite période de passage à vide, devrait réintégrer le onze de départ et faire quelque chose de positif face à la Libye. L'international algérien de l'Olympiakos Le Pirée,a contribué dimanche passé à la victoire de son équipe en déplacement face à Veroia (1-2), en match comptant pour la 1ère journée du championnat grec de football, en ouvrant le score à la 20e minute de jeu. Lors de la 2e journée, l'Olympiakos Le Pirée, champion en titre, accueillera dimanche prochain le FC Levadiakos avant de rejoindre ses coéquipiers à Sidi Moussa. Le cas qui suscite des inquiétudes c'est celui de Riad Boudebouz de FC Sochaux. L'Algérien ne brille pas particulièrement en ce début du championnat français. Le sélectionneur devra bien choisir sa ligne d'attaque d'autant plus que le sociétaire du CR Belouizdad n'a pas joué de matches amicaux avec son club. En tous cas, cette période d'intersaison n'indique rien de bon. Djamel Mesbah de Milan AC joue rarement avec son club, et l'incertitude plane sur son maintien dans la composante de son club employeur. Toujours dans la défense Rafik Halliche devrait retrouver sa place après une absence qui durée plus de deux années. En l'absence de Madjid Bouguerra, le défenseur de la JS Kabylie Issaad Belkalem est mieux placé pour le remplacer. Abderahmane Hachoud pourrait aussi être maintenu après une première apparition réussie. En tous cas, tout se décidera lors de dernier regroupement à Alger à partir du 3 septembre en présence de l'ensemble de l'effectif.

M.S.

JEUX PARALYMPIQUES-2012

Mission difficile pour les judokas algériens

Les judokas algériens engagés aux 15è Jeux paralympiques de Londres seront mis à rude épreuve, lors des deux journées (jeudi et samedi) consacrées à cette discipline, à l'issue du tirage au sort effectué mardi à la salle Excel (North Arena2).

Les champions paralympiques de la dernière édition (Pékin-2008), Sid Ali Lamri (-66kg) et Mouloud Noura (-60kg), entameront la compétition, respectivement, à partir des quarts face au Japonais Hirose Makoto et en huitièmes de finale face au Mongolien Aajim. Lamri, après un tirage à blanc pour le 1er tour, affrontera ainsi un concurrent japonais, exempt lui aussi du 1er tour. Les deux combattants se connaissent bien pour s'être rencontrés en 2010 en demi-finale des mondiaux d'Antalya en Turquie, avec une victoire de l'Algérien. En 2011, les deux athlètes avaient pris part aux Mondiaux de Turquie, mais dans des tableaux différents.

Sid Ali Lamri avait été médaillé d'argent, alors que Hirose Makoto est monté sur la 3è marche du podium aux repêchages. *"On se connait bien moi et mon adversaire. On est d'égale valeur. Moi, je ne fais confiance qu'à mes capacités et je ne sous-estime aucun athlète, car j'estime que les dix judokas qui sont ici à Londres méritent d'être là et ne sont pas venus en touristes. Il faut être vigilant et prudent, car en judo une fraction de seconde de déconcentration coûtera cher. J'en suis conscient et c'est sur le tatami que les choses se décideront"*, a déclaré Lamri à l'envoyé spécial de l'APS. En cas de qualification aux demi-finales, Sid Ali Lamri sera opposé au Chinois Zhao Xu ou au vainqueur du match Mustafayev Bayram (Azerbaïdjan)- Rudenkov Vladimir (Russie). Pour sa part, Mouloud Noura (-60 kg) entrera en lice en 1/8è de finale contre le Mongolien Aajim. Le vainqueur affrontera le champion du monde anglais Quilter Ben, exempt du 1er tour. Douze concurrents participent dans cette catégorie. *"Je suis ici pour défendre mon titre, ni plus ni moins. J'ai fait abstraction de tous ce qui s'est passé lors de la classification, je suis venu*

pour réaliser un objectif et je ne ferai aucun cadeau à mes adversaires. Je combattrai avec une volonté similaire à celle de Pékin, lorsque j'ai remporté la médaille d'or malgré les embûches", a indiqué Mouloud Noura. Le troisième et dernier athlète algérien engagé en judo sera Zoubida Bouazoug. Elle combattra le 1er septembre dans la catégorie des +70kg, dès le 1er tour (1/4 de finale) face à la championne du monde et détentrice du titre paralympique, la Chinoise Yuan Yan Ping. Bouazoug sait pertinemment qu'elle n'a aucune chance devant la robuste chinoise, de même que les huit autres concurrentes. Yuan est la super favorite pour l'or. Si c'est le cas, Bouazoug Zoubida pourra concentrer ses efforts sur les repêchages pour l'une des deux médailles de bronze qu'elle peut gagner avec un peu chance. De l'avis de l'entraîneur national, Ouidir Oulhadj et son adjoint Rezki Belkacem, la mission des judokas algériens sera difficile, mais pas impossible. "Pour Sid Ali Lamri, c'est un judoka qui ne sous-estime jamais son adversaire quelle que soit sa valeur. Il a de l'expérience au plus haut niveau, il doit seulement faire preuve de plus d'intelligence devant des adversaires jeunes. Il est conscient et concentré sur son sujet", a expliqué Ouidir. S'agissant de Noura, l'athlète, selon le staff technique, ne doit pas se focaliser sur le champion du monde anglais Quilter, mais aura d'abord un adversaire qui peut lui créer des problèmes sur le tatami. *"Aajim se classe régulièrement dans les championnats du monde dans le top 10. Il est valable, et le fait d'affronter le champion paralympique en titre (Noura) est en soi un stimulant supplémentaire pour le Mongolien"*, a souligné l'entraîneur adjoint Belkacem, ajoutant que pour Zoubida, le tirage au sort a, malheureusement, anéanti ses chances de jouer pour les deux premières places. *"Le fait de tomber dès le premier combat contre la favorite par excellence au titre suprême diminue sensiblement ses chances pour les deux premières marches du podium. Mais, notre athlète garde ses chances intactes pour l'une des médailles de bronze de sa catégorie"*, conclut-il.

Programme des judokas algériens :
Aujourd'hui :
11h : -60 kg : 1/8es de finale : Mouloud Noura (Alg)- Aajim M. (Mgl)
11h à 16h : Finale
16h : Finale/médaille de bronze et finale

11h : - 66kg : 1/8es de finale : Sid Ali Lamri (exempt)
11h à 16h00: Finale : Sid-Ali Lamri (Alg) - Zhao Xu (Chine)
vainqueur Mustafayev Bayram (Azerbaïdjan)-Rudenkov Vladimir (Russie).
16h00 : Finale/médaille de bronze et finale

1er septembre 2012:
11h : +70 kg : 1/4 de finale : Zoubida Bouazoug (Alg) - Yuan Yan Ping (Chn)
11h à 16h : Quarts de finale
16h : Finale/médaille de bronze et finale.

ALEXANDRE LACOMBE, PRÉSIDENT DU FC SOCHAUX

«Pour le moment, Boudebouz n'ira nulle part»

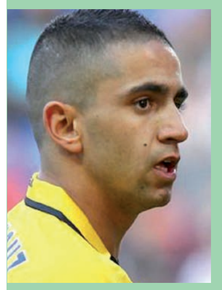

Le président du FC Sochaux (Ligue 1 française de football), Alexandre Lacombe, a affirmé que le milieu international algérien, Ryad Boudebouz, "est encore loin de quitter le club", au moment où on l'annonce du côté de l'Olympique Marseille. "Pour l'instant, il n'y a pas d'offre le concernant, et comme je le répète depuis juillet, s'il reste, ça nous va très bien. Il n'est pas prêt à partir pour partir. Un type comme lui, ou comme Perquis, il se donnera jusqu'au bout pour son club. Ryad vient d'y passer dix années, son sang est jaune et bleu", a déclaré Lacombe mercredi au journal Le Pays. Du côté de l'Olympique de Marseille, l'entraîneur Elie Baup a précisé qu'à l'heure actuelle, le compartiment défensif est la priorité pour le club phocéen. "Diawara est out jusqu'au mois d'octobre. Leyti N'Diaye est lui aussi blessé encore 15 jours. On n'a pas beaucoup de solutions. Il me faut un joueur plus confirmé", a déclaré Baup sur les ondes de RMC. "Dans le domaine offensif, il y a André Ayew, Amalfitano,Valbuena, Rémy, Gignac et des jeunes. Avant de penser à renforcer l'offensif, il faut prendre derrière. Mais Boudebouz, je connais son talent", a t-il ajouté. Boudebouz, dont le contrat avec Sochaux court jusqu'en 2014, a annoncé son départ à la fin du dernier exercice. "J'aimerais bien passer à un autre palier, mais si je dois rester à Sochaux, je ne serai jamais triste. Mon souhait est de partir, ça c'est clair", avait-il indiqué récemment. Boudebouz est convoqué par le sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic pour le match aller face à la Libye, prévu le 9 septembre à Casablanca (Maroc), comptant pour le 3e et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013.

MONDIAL 2013 DE HANDBALL

Algérie -Serbie le 4 septembre à Belgrade

La sélection algérienne de handball, entamera sa série de matches amicaux, lors de son stage à Belgrade en Serbie prévu du 31 au 9 septembre, face au club local du FK Rutar, le 4 septembre prochain, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne de handball (FAHB). Le départ des coéquipiers de Ryad Chahbour (GS Pétroliers) pour la Serbie, prévu le 31 août, en vue de leur préparation pour le championnat du monde 2013, pourrait être décalé en raison d'un problème de billetterie. En effet, les responsables de la FAHB qui ont réussi à régler les visas, ne se sont pas encore procurés les billets, précise la même source. Du coup, le premier match amical des Verts qui devait se jouer le 1er septembre face au Partizan Belgrade, pourrait être annulé ou reporté à la fin du stage. Après le match du FK Rutar, le Sept national enchaînera juste après par deux autres tests, face au FK Kolubara, le 5 septembre, et devant le FK Crvena Zvezda, le 8 septembre. La sélection nationale a entamé dimanche un stage bloqué à Ain Taya (Alger), qui s'étalera jusqu'au départ pour la Serbie, en présence de 16 joueurs, dont un évoluant en championnat de Tunisie. Les joueurs professionnels, quant à eux, seront mis à la disposition de l'équipe nationale, lors de la semaine de la Fédération internationale (IHF) fixée du 29 octobre au 5 novembre. Lors du Mondial 2013, prévu en Espagne du 11 au 27 janvier, l'Algérie, vice-championne d'Afrique, a hérité du groupe D, aux côtés de l'Espagne (pays organisateur), l'Egypte, la Croatie, la Hongrie et l'Australie. Les matches du groupe de l'Algérie se dérouleront dans la capitale Madrid.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Le MC Alger : un club, une histoire, un palmarès

Le MC Alger a marqué l'histoire du football algérien par deux évènements majeurs : sa naissance en 1921, en tant que premier club musulman en Algérie créé en pleine période coloniale, et son sacre continental de 1976 en coupe d'Afrique des clubs champions, le premier du genre pour le sport roi en Algérie depuis l'indépendance du pays.

Cette première coupe d'Afrique remportée haut la main par le MCA face aux Guinéens de Hafia Conakry, a ouvert la voie à deux autres formations, l'ES Sétif et la JS Kabylie, pour goûter, quelques années plus tard, à la joie que procure pareilles consécrations. La création du MCA remonte à 1921. Un groupe de jeunes Algériens de La Casbah (quartier historique d'Alger) entrent en contact avec leurs compatriotes de Bab El Oued (quartier populaire d'Alger) avec l'intention de fonder un club de football algérien. Le contact fut établi, en grande partie, grâce à Hamoud Aouf qui assurait la coordination entre les deux quartiers. La réunion qui donna naissance au club se tint dans une salle attenante au café "Benachere", le 7 août 1921. Comme ce jour coïncidait avec la fête du "Mouloud Ennaboui", le club fut appelé "Mouloudia Club d'Alger". Les couleurs choisies furent le vert et rouge : le vert représente le signe de l'espoir du peuple algérien et la couleur symbolique de l'Islam, alors que le rouge symbolisait l'amour de la patrie et le sacrifice pour elle.

Plus qu'un club de foot

Le Mouloudia représentait, à cette époque là, beaucoup plus qu'un simple club de football. Seul club musulman, il avait provoqué par la suite un vrai mouvement sportif musulman grâce à une popularité qui ne cessait de s'agrandir au point d'inquiéter le régime colonial. Sa première saison 1921-1922 dans la "ANAFA" (palier inférieur) avait connu des hauts et des bas. La saison suivante, le MCA fut officiellement admis dans la ligue régionale algérienne (FFF) en 4ème division. En dépit de ses belles prestations et la qualité de son jeu, le MCA ne put accéder en division supérieure, victime d'un black-out de la part de la presse française qui évitait souvent de publier les résultats et les nouvelles du club par crainte d'augmenter sa popularité. Il y avait aussi les contraintes de la loi "Bordes" qui obligeait les clubs algériens à disposer dans leur effectif, d'au moins deux joueurs "européens", manifestement pour éviter la constitution d'une équipe "identitaire" comme le... MC Alger. Il fallut attendre 14 saisons pour voir le MC Alger accéder en Division d'Honneur, après avoir totalement dominé la compétition lors de la saison 1935-1936. Durant les premières saisons en Division d'Honneur, le Mouloudia jouait toujours les premières places, mais l'accession lui échappait à chaque fois, plusieurs années de suite, lors de la dernière journée du championnat. Ceci lui a valu le surnom, par la presse française, de *"L'éternel dauphin"*. Le bon classement du MC Alger dans cette division ainsi que sa belle prestation lui ont permis de jouer La Coupe d'Afrique du Nord,

sans pour autant dépasser les 8e de finales. Le vieux club de la capitale a joué aussi quelques matches amicaux contre notamment le Lokomotiv Moscou, le Rapid de Vienne, OGC Nice. Durant la saison 1939-1940, le championnat français avait connu un retard en raison du déclenchement de la 2e guerre mondiale, ainsi que le partage de la Division d'Honneur en Algérie en 3 groupes. Le MCA avait dominé son groupe, puis a battu les leaders des groupes A et B pour se retrouver champion de "la saison de la guerre" ce qui mit ses nombreux supporters dans un état euphorique dans les ruelles d'Alger. Si ce titre (celui de 1939-1940) n'était que symbolique (tournoi amical), celui décroché au terme de la saison 1943-1944, a été fabuleux. Le MCA avait en effet remporté le titre de champion de la ligue d'Algérie, en terminant à la première place devant l'AS St Eugène.

1956 : le MCA gèle ses activités à l'appel du FLN

Ce titre fut le dernier avant la libération nationale, il a précédé le gel des activités des clubs algériens et leur abstention à toute participation aux différentes compétitions, répondant ainsi à l'appel du FLN en 1956. Après la libération nationale (1962), le MCA ainsi que l'USM Alger s'étaient qualifiés pour disputer la finale du championnat régional, mais le ''Doyen'' l'a perdue par le score de 3-0. Un an après (1964) le Mouloudia n'a su faire mieux que décrocher une place parmi les clubs qui jouaient le 1er championnat national en 1964/1965. Durant cette saison le ministre de la Jeunesse et des Sports fait reléguer le club en D2 où il demeura trois saisons, suite aux incidents qui ont émaillé un match face au MC Oran. Son retour en nationale-une, avec une nouvelle génération de joueurs comme Betrouni, Kaoua, Bachi et autre Tahir, s'effectue en force surtout les trois premières saisons où il termina 4e en 68/69, 2e en 69/70 et 3e en 70/71. Il a aussi gagné la coupe d'Algérie et un trophée arabe.

1970, naissance d'une grande équipe

Une grande équipe s'était formée sans doute avec des joueurs de talent qui ont fait "le grand MCA des années 70", l'équipe qui entre dans la légende en amassant plusieurs trophées nationaux et continentaux. Le premier de ces trophées fut le championnat national, le premier du club (saison 71/72). Le second titre du même genre fut remporté en 74/75, mais les Algérois durant cette même année ont aussi décroché une place africaine pour 1976. Lors de cette année là, MCA défraya la chronique en remportant un triplé qui jusqu'à aujourd'hui reste inégalé en Algérie (Championnat - Coupe - Coupe d'Afrique). Le Doyen gagne son 3e championnat, sa 3e coupe, et la première coupe d'Afrique pour l'Algérie. Viendra alors la saison 1977-78, le MCA change d'appellation en MPA (Mouloudia des Pétroliers d'Alger) et gagne le 4e titre de champion d'Algérie. Le Mouloudia frappe encore durant la saison 78/79 en remportant son 5e titre de champion, mais aussi le 5e dans les années 70, et sa 3e coupe en 76. Cette année a marqué la fin de la belle époque. Il a fallu attendre jusqu'en 1999 pour redécouvrir la saveur du succès avec une équipe composée de plusieurs bons joueurs tels que Saifi, Benali, Rahmouni, Dob... A signaler aussi pendant les années 80-90, la coupe remportée par le club (1983) et la relégation en D2 (1984/85) et juste après, l'accession (1985/86). Et pendant 10 ans l'équipe jouait sans ambition et se contentait du maintien en D.1 avant que ne soit décroché le titre de la saison 1998/1999. Mais deux saisons après (2001-2002), la formation phare de la capitale n'échappe pas au purgatoire. Toutefois, elle va y passer un seul exercice, avant de retrouver l'élite. Durant les années 2003-2004 et 2004-2005, le MCA réalise de bons résultats mais ne parvient toujours pas à remporter un nouveau titre. Le club ne renoue avec le succès que durant la saison 2005-2006 ou plus précisément le 15 juin 2006, où sous la houlette du Corse François Bracci, il s'impose en finale de Coupe d'Algérie face à l'éternel rival, l'USMA. L'année suivante 2006/2007, le MCA remporte un autre titre face à la JSK en finale de la Supercoupe d'Algérie (mettant en opposition le champion sortant et le vainqueur de la coupe). Malgré ce succès, François Bracci est évincé peu de temps après par le président Mohamed Messaoudi et il cède sa place à l'Italien Enrico Fabbro, alors qu'un directoire est installé à la tête du club dirigé par Omar Ketrandji durant la saison 2006/2007. Finalement, le nouveau coach parvint, malgré une saison très décevante où l'équipe termina 11e, à rééditer l'exploit de la saison précédente en remportant à nouveau la Coupe d'Algérie 2007, encore une fois face au rival de toujours, l'USMA. Le match se termina sur le score de 1-0 grâce à un magnifique bolide de Fodil Hadjadj. Cette victoire a permis au MCA de confirmer sa suprématie devant l'USMA (le Mouloudia ayant remporté 4 finales face à son grand rival) et par la même occasion, démontrer encore une fois qu'il reste imbattable en finale. La preuve vient encore d'être donnée ce jour du premier Novembre 2007 où le MCA devient "super champion" pour la seconde saison de suite en battant en finale de la supercoupe d'Algérie, l'ES Sétif sur le score sans appel de 4 buts à 0. Les Vert et Rouge vont à nouveau sombrer, l'espace de trois saisons, avant de revenir au devant de la scène en reportant, à la surprise générale, le titre de champion de la saison 2009-2010, de surcroît avec un effectif rajeuni. Mais le club ne parvint pas préserver cette dynamique, en retombant dans ses travers dès la saison suivante, où il attendra l'ultime journée du championnat pour éviter la relégation. Le même scénario ou presque se reproduira lors de l'exercice suivant, sauf que l'équipe terminera le championnat au milieu du classement.

APS

MONTPELLIER

Yanga-Mbiwa toujours retenu

S'il fait encore l'objet de nombreuses convoitises, Mapou Yanga-Mbiwa (23 ans, 3 matchs en L1 cette saison) ne devrait pas quitter Montpellier d'ici la fin du mercato estival. Le champion de France est prêt à renoncer à une grosse somme d'argent pour conserver une saison supplémentaire son défenseur. "*On a fait beaucoup d'efforts pour conserver des joueurs. On voulait garder tout le monde, y compris Giroud. Il avait une clause qu'il a fait jouer. Il est parti. Aujourd'hui il y a le cas de Mapou Yanga-Mbiwa. C'est un très grand défenseur. Mais on a tout fait pour le garder. On va le garder mais on se prive peut-être d'une rentrée d'argent extraordinaire*", a admis le dirigeant montpelliérain Michel Mézy sur RMC. En ce début de semaine, la presse anglaise faisait part d'un intérêt de Chelsea pour l'international tricolore.

AS ROME

Bojan Krkic annonce son transfert à l'AC Milan

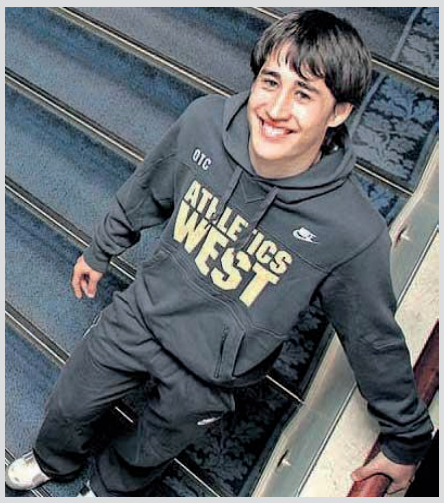

Le jeune attaquant espagnol de l'AS Rome, Bojan Krkic, a annoncé mardi soir son transfert à l'AC Milan qui sera officialisé dans la journée de mercredi. *"La journée a été longue, mais demain (mercredi) je serai présenté comme recrue de l'AC Milan*", a indiqué Bojan qui a fêté mardi ses 22 ans. Après ses débuts professionnels au FC Barcelone en 2007, Bojan a été transféré à l'AS Rome en 2011 pour 12 millions d'euros. Sous le maillot de la "Louve", il a disputé 37 matches et inscrit sept buts. De père serbe et de mère catalane, Bojan était devenu en 2007 le plus jeune joueur de l'histoire du "Barça", à 17 ans. Il a porté le maillot de l'Espagne à une reprise.

Le Zambien Mayuka opte pour Southampton

L'attaquant international zambien des Young Boys Berne (1re div. suisse), Emmanuel Mayuka, s'est engagé pour cinq saisons avec Southampton, a annoncé mardi soir le nouveau promu en championnat d'Angleterre. Mayuka pourra effectuer ses grands débuts avec les "Saints" dès dimanche face à Manchester United au stade St Mary's pour le compte de la 3e journée du championnat. Le jeune joueur de 21 ans a inscrit 10 buts pour la sélection zambienne de football. Après deux journées de Premier League, Southampton occupe la 19e place au classement avec zéro point.

LIGUE DES CHAMPIONS

Anderlecht sauvé, Udinese éliminé

Anderlecht, l'un des grands clubs du football belge, a obtenu à l'arrachée son ticket pour la phase de poules de la Ligue des champions en battant les Chypriotes de Limassol 2 à 0 en fin de partie, mardi en barrages retour où Udinese a été éliminé aux tirs au but par Braga (5-4). Battu 2-1 à l'aller, Anderlecht était tenu en échec -et donc éliminé- jusqu'à la 81e minute et le but sauveur du Congolais Dieudonné Mbokani, permettant ainsi à son équipe de se joindre à Malaga ou au Dinamo Zagreb au tirage au sort dimanche à Monaco. Vexés, les Belges ont ajouté un deuxième but, par Iakovenko (89'), pour donner un peu plus de relief à leur succès. Udinese, qui avait pourtant ouvert la marque par Armero (25'), s'est fait d'abord rejoindre après le but de Micael (72'), permettant aux deux équipes d'être à égalité parfaite (1-1 à l'aller). Dans la séance de tirs au but, le Brésilien Maicosuel a tenté et raté une panenka, facilement captée par Beto, le gardien portugais. Les Italiens quittent donc la C1 au même stade de la compétition que la saison passée. Mercredi, Lille n'aura pas droit à l'erreur face au FC Copenhague. Battus 1-0 au match aller au Danemark, les joueurs de Rudi Garcia devront faire beaucoup mieux s'ils veulent atteindre la phase de poules, cruciale pour le club au moment où il vient d'inaugurer son nouveau Grand Stade de 50.000 places. Samedi face à Nice (2-2) en Ligue 1, ils ont encore livré une prestation moyenne, à l'exception de leur gardien Mickaël Landreau, auteur de plusieurs parades de très grande classe.

FRANCE

Avec Lucas Mendes, l'OM tient son défenseur !

L'Olympique de Marseille a officialisé l'accord trouvé avec le défenseur polyvalent de Coritiba, Lucas Mendes. Elie Baup dispose enfin de sa recrue défensive, réputée au Brésil, et qui n'a pas peur du challenge européen... *"Le défenseur latéral gauche ou axial brésilien Lucas Mendes (22 ans) sera à Marseille mercredi pour passer la visite médicale préalable à la signature d'un contrat avec l'OM."* C'est officiel, le joueur de Coritiba, en première division brésilienne, va s'engager pour 4 ans avec l'Olympique de Marseille. Ce recrutement peut surprendre, le nom de l'espoir n'avait auparavant jamais filtré.
Lucas Mendes n'est pourtant pas un inconnu : titulaire indiscutable dans son club, il est récompensé dernièrement par une pré-sélection pour les Jeux Olympiques de Londres. Entre 2008 et 2012, il a disputé 139 matchs avec Coritiba, dont 122 comme titulaire. S'il a évolué ces dernières années dans le couloir gauche, son poste de formation est bien dans l'axe. Offensif, l'ancien Coxa n'hésite pas à se montrer dans son couloir, ni à faire faire valoir son jeu de tête sur les coups de pied arrêtés avec son mètre 84 pour 80kg (2 buts cette saison). *"Je vais découvrir le football européen, le rêve de tout Brésilien. Je suis très reconnaissant à Coritiba pour tout ce que mon club a fait pour moi pendant toutes ces années"*, déclarait le jeune espoir après la nouvelle. A l'OM, Lucas Mendes pourra apporter de la concurrence à Jérémy Morel, ou consolider une charnière centrale cruellement dépeuplée avec le départ pressenti de Stéphane Mbia. Bonne ou mauvaise affaire ? Le temps nous le dira...

BAYERN

Martinez a passé la visite médicale

Le milieu de terrain espagnol Javi Martinez a passé dans la nuit de mardi à mercredi la visite médicale en vue de son engagement au Bayern Munich, a annoncé la chaîne de télévision Sky Sport News en diffusant des images de son arrivée. L'international de 23 ans doit se rendre à Madrid au siège de la Fédération espagnole de football afin de mettre un terme à son contrat actuel avec l'Athletic Bilbao, selon le quotidien allemand Bild mercredi. Le Bayern Munich doit ensuite signer un chèque de 40 millions d'euros pour recruter Martinez, ce qui en fera le transfert le plus cher de l'histoire de la Bundesliga. Les rumeurs autour de ce transfert courent depuis plusieurs semaines. Le Bayern avait à plusieurs reprises fait part de son grand intérêt pour le joueur, mais le club espagnol semblait ne pas vouloir le lâcher. Mardi, il avait encore participé à un entraînement avec Bilbao.

Finaliste de la Ligue des champions et de la Coupe d'Allemagne la saison dernière, le Bayern a été devancé pour le titre de champion par Dortmund, comme la saison précédente. La période estivale des transferts s'achève vendredi soir en Allemagne.

Julio Cesar tout près de signer aux QPR

Mark Hughes, le manageur des Queens Park Rangers, a annoncé mardi soir que son club était tout près d'engager le gardien de but de l'Inter Milan, le Brésilien Julio Cesar. "*Nous ne pouvons pas encore dire que c'est fait, mais les pourparlers s'annoncent bien, même si pour le moment ce n'est pas encore signé*", a affirmé Mark Hughes. Julio Cesar a remporté la Ligue des champions avec l'Inter en 2010. Il se trouvait au stade Loftus Road mardi soir pour assister à la victoire des QPR au 2e tour de la Coupe d'Angleterre (3-0) et finaliser les négociations en vue de son transfert. Julio Cesar, 32 ans, a été international brésilien à 64 reprises.

CHINE

L'avenir de Drogba et Anelka à Shanghai menacé

Les deux joueurs stars de Shanghai Shenhua, l'Ivoirien Didier Drogba et le Français Nicolas Anelka, risquent de ne plus être payés en raison d'un différend entre le principal financier du club chinois et son conseil d'administration, a rapporté la presse chinoise mercredi. Le président de Shenhua, le milliardaire Zhu Jun, menace de ne plus payer les joueurs étrangers s'il n'obtient pas la majorité de contrôle qui lui a été promise lors de son arrivée dans le club en 2007, a expliqué le quotidien sportif Titan Sports. "Les salaires de Drogba, Anelka et (le Colombien Giovanni) Moreno ne peuvent pas être garantis dans le futur et ils pourraient ne pas disputer les prochains matches", a déclaré un membre du conseil d'administration au journal Titan Sports. Zhu Jun aurait déjà injecté 75 millions d'euros dans le club et menace de contribuer aux salaires des joueurs étrangers à la hauteur de sa participation actuelle dans le club (28,5%) alors qu'il en revendique 70%. Le club de Shanghai, qui n'occupe qu'une modeste 10e place en championnat après 23 matches, à 20 points du leader, Guangzhou Evergrande, verserait aux deux anciens joueurs de Chelsea un salaire hebdomadaire de 240.000 euros.

AUSTRALIE

Le Sydney FC convoite Del Piero

Le Sydney FC a fait à son tour part de son intérêt pour l'ancien international italien Alessandro Del Piero, sans club depuis la fin de son contrat avec la Juventus Turin, ont indiqué ses dirigeants dans la presse australienne mercredi. "Nous allons tout faire pour le recruter. Le conseil d'administration est à 100% derrière nous pour ce projet, nous estimons que c'est la figure de proue idéale pour notre équipe", a déclaré Tony Pignata, le directeur exécutif du club au quotidien Sydney Morning Herald. "Nous avons déjà approché son entourage et nous attendons une réponse de leur part. Ce n'est pas un coup de pub, nous sommes très sérieux. Avoir un joueur de son calibre serait énorme pour nous", a poursuivi le dirigeant. Le Sydney FC a remporté le titre de champion d'Australie à deux reprises (2006, 2010) depuis sa création en 2004 et a compté dans son effectif l'ancien buteur de Manchester United, Dwight Yorke. Agé de 37 ans, De Piero qui a fait toute sa carrière à la Juventus, est également convoité par le club suisse du FC Sion.

6E ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU CHANTRE DE LA CHANSON CHAÂBIE

Vibrant hommage à El Hachemi Guerouabi

Un vibrant hommage a été rendu, lundi à Alger, par plusieurs grands noms de la musique algérienne, au grand maître de la chanson chaabi, El Hachemi Guerouabi, en commémoration du sixième anniversaire de sa disparition.

Organisée par la toute nouvelle association culturelle El Hachemi Guerouabi, la soirée a attiré de grandes figures artistiques ou médiatiques algériennes venues honorer la mémoire du regretté maître telles que les actrices Chafia Boudraa et Farida Saboundji, ou la première speakerine de la télévision algérienne Amina Belouizdad.

En ouverture de la soirée, Chahira Guerouabi, veuve d'El Hachemi Guerouabi et présidente de l'association a rendu un émouvant hommage à l'homme et à l'artiste considéré par ses pairs comme "une école et un patrimoine en soi".

Pour cette première soirée depuis la création de l'association culturelle El Hachemi Guerouabi, la présidente explique qu'elle ne fait que "continuer sur la lancée du défunt" en créant cette association qui vise à rassembler les artistes algériens autour du legs laissé par les premiers maîtres.

Après une brève déclamation de textes que Guerouabi affectionnait particulièrement, l'association présente un petit film biographique, réalisé par Djaafer Kassem, sous forme de montage photo et vidéo retraçant le parcours artistique d'El Hachemi Guerouabi depuis ses débuts dans le music hall "El Arbi" et à l'Opéra d'Alger jusqu'à ses dernières apparitions sur scène en passant par son rôle dans l'établissement d'une musique algérienne au lendemain de l'indépendance.

Le meilleur moyen de rendre hommage à un chanteur étant de chanter, Abderrahmane El Kobi, Abdelkader Chaou et le jeune Dahmane Derriche se sont relayés pour interpréter des qcidates que le cheikh chantait avec brio et qui ont marqué plusieurs générations de mélomanes.

Afin de varier le programme musical et de ne pas confiner El Hachemi Guerouabi dans un cercle restreint d'amateur de chaabi l'association a convié le malouf sur scène par la voix de Hamdi Benani, le haouzi avec la chanteuse Nardjes et aussi la musique kabyle qui devait être représentée par Akli Yahyaten qui a dû se décommander pour des raisons de santé selon les organisateurs.

Décédé le 17 juillet 2006 à l'âge de 68 ans, l'inoubliable interprète d'El Harraz aura participé à édifier la musique algérienne en innovant un style propre à lui et loin de toute imitation. Sa rencontre avec les textes et les compositions de Mahboub Bati lui aura permis de marquer les esprits avec des chansonnettes comme *El bareh*. Il a donné son dernier récital en 2005 à Alger.

APS

RÉCITANTS DU CORAN

Les lauréats primés à Jijel

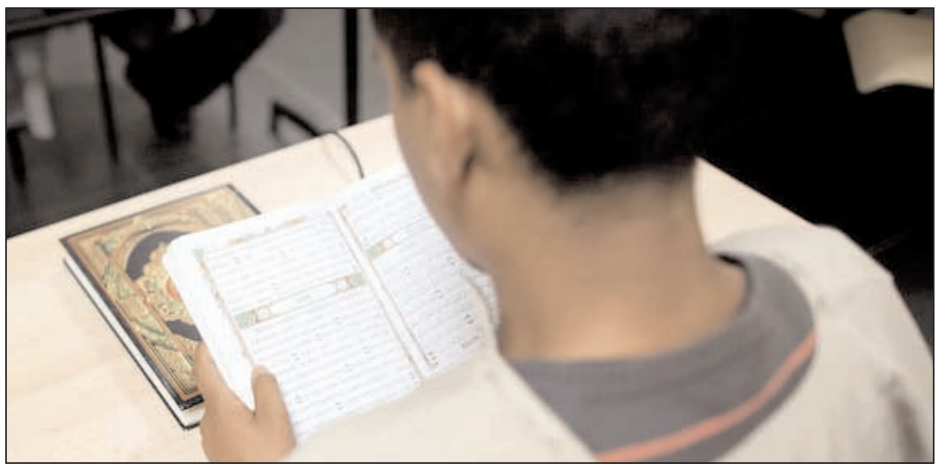

Les meilleurs récitants du Coran ont été primés mardi à Jijel lors d'une cérémonie organisée au Centre culturel Islamique de la ville en présence de nombreux invités, a-t-on constaté.

Les cinq lauréats, dont deux femmes, se sont vus remettre des présents, notamment des exemplaires du Livre Saint, des tableaux d'honneur et des sommes d'argent, lors d'une cérémonie présidée par le directeur de wilaya des Affaires religieuses et des wakfs. Mis sur pied par la direction locale des Affaires religieuses avec la collaboration de la radio régionale de Jijel dans le cadre de la célébration du mois de Ramadhan, ce concours intitulé "Maher El Coran" a vu la participation de plusieurs centaines de candidats et de candidates de la wilaya, excellant dans la lecture et la récitation des versets du Saint Coran.

Pour cette 4e édition, le premier prix a été décroché par Yazid Belabed.

Le 2e et 3e sont revenus respectivement à Naima Boudermine et Fatiha Tibouche.

Les 4e et 5e places ont été remportées par Salah Saadioui et Yasser Boumaiza, tous originaires de la wilaya de Jijel.

Ce concours a été supervisé par un jury composé d'imams et de représentants du culte. La compétition disputée avec un fort esprit d'émulation s'est déroulée dans les studios d'enregistrement de Radio Jijel dans de *"très bonnes conditions"*, a affirmé Bilal Boudjaadar, chef du service production à la station radiophonique.

Plusieurs centaines de candidats ont défilé, tout au long du mois de Ramadhan, devant les micros de la radio lors des phases éliminatoires qui ont permis de sélectionner les heureux récipiendaires.

Le directeur de wilaya des Affaires religieuses et des Wakfs, Messaoud Bouladjouida qui s'est félicité de l'"*excellent niveau*" des candidats et des candidates et de leur motivation avérée à ce concours, a notamment rappelé que la wilaya dispose de plus de 250 écoles et établissements d'apprentissage du Coran, avec un bon niveau d'encadrement.

Diverses activités culturelles, notamment des chants de medh déclamés par des troupes des écoles coraniques, ont ponctué cette manifestation.

APS

PORT KIZA DE MOSTAGANEM

Démarches pour classer le site

La Direction de la culture de la wilaya de Mostaganem a inscrit pour classement le site du port fluvial archéologique "Kiza" remontant au troisième siècle avant notre ère. Le service du patrimoine a signalé l'inscription de ce site, situé aux abords du fleuve Chellif au douar Ouled Safi dans la commune de Sidi Belattar dans la liste d'inventaire supplémentaire de la wilaya en attendant sa proposition pour son classement monument national l'an prochain, pour permettre sa protection et bénéficier de financement pour sa préservation. Le port de Kiza est l'un des plus anciens sites archéologiques de la région, s'etendant sur une superficie de 70 ha. Il fut utilisé pour le chargement et l'exportation de produits agricoles et animaliers vers l'Italie passant par Cherchell à l'époque numide (Juba 1er et Juba 2), selon des sources historiques.

Selon des chercheurs, la plupart des ruines de ce site archéolofgique ont été ensevelies d'où la nécessité de fouilles, la plus récente reste celle de 2008 effectuées par des experts de l'institut d'archéologie de l'université d'Alger.

Ces opérations se sont soldées par la découverte d'un ensemble de vestiges dont des céramiques remontant aux ères phénicienne et romaine. Le site de "Kiza", qui a fait l'objet de dégradation au fil du temps, compte des installations souterraines, un moulin et un grand nombre de réservoirs construits sous terre dont ceux utilisés pour stocker les produits agricoles tels que le blé, l'orge, les olives et autres et certains pour emmagasiner l'eau de pluie. Cependant, la plupart de ces vestiges sont à l'état d'abandon à cause de facteurs naturels et de la négligence.

CARAVANE CULTURELLE À BÉCHAR

A la découverte de jeunes talents

Une caravane de découverte et de promotion des jeunes talents en littérature et en poésie, classique et populaire, a été lancée mardi à partir de la commune d'Igli (153 km au sud de Béchar), à l'initiative de l'association locale d'information et de communication en milieu de jeunes (Info-com) de la wilaya de Bechar.

Cette caravane, organisée jusqu'au 1er septembre prochain, a pour but d'offrir un espace de promotion de talents en herbe dans les domaines littéraires liés à la nouvelle et à la poésie classique et populaire, et dont les thèmes traitent de la lutte du peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance, précisent des responsables de l'association.

Inscrite dans le cadre du programme d'activités 2012 de l'association Info-com. avec la collaboration des secteurs de la Jeunesse et de la Culture, cette opération constitue une contribution du mouvement associatif pour la valorisation des travaux de création littéraire des jeunes participants, et dont les meilleures œuvres feront l'objet de publication aux frais d'*Info-com*, soulignent ses responsables.

Des expositions sur les activités de l'association organisatrice, ainsi que des projections de ses réalisations filmiques et documentaires, sont également au menu de cette caravane, signale-t-on.

APS

DYSMORPHOPHOBIE

La laideur imaginaire !

Vous ne vous sentez pas beau ou belle, vous avez l'impression que les gens vous trouvent moche… Non, vous n'êtes pas le vilain petit canard de la fable. Et cette vision déformée de votre corps et du regard des autres est peut-être bien une maladie : la dysmorphophobie. A lire avant d'opter pour la chirurgie esthétique ou de vous enfermer chez vous…

Vous vous sentez horrible, et malgré les artifices et les stratégies déployées, impossible de remonter dans votre estime ? Et si c'était dans la tête ?

La peur de soi

Comme son nom l'indique, la dysmorphophobie est une phobie, mais pas question de vertige, de serpents ou d'araignées. Ici, ce qui fait peur de manière irraisonnée, c'est son propre corps. Certes, nous avions tous à un moment ou un autre eu quelques complexes avec notre poids, notre taille, notre nez un peu long, les seins trop petits ou trop gros… Mais le problème est lorsque cela devient une obsession. Tel ou telle partie deviendra ainsi difforme aux yeux de la personne, qu'il s'agisse du nez, des fesses, des seins… Elle va être persuadée que les autres ne voient que ça, en parlent dans son dos, etc. Et il ne se passera pas un jour sans qu'elle pense à cette partie « honteuse » d'elle-même. Au point que cela devient un véritable handicap social.

L'anorexie est d'ailleurs une forme extrême de dysmorphophobie : quel que soit son poids, l'anorexique est toujours persuadée qu'elle est trop grosse, et qu'elle doit encore maigrir.

Les adolescentes en première ligne

Qui est touché par ce trouble de la vision de soi ? On ne connaît pas exactement la proportion de la population concernée par ce mal, mais des études américaines avancent le chiffre d'une personne sur 50 qui ferait une fixation sur son physique. Cette maladie frapperait surtout les adolescents et les jeunes adultes. Les causes de ce trouble sont encore mal connues. Il s'agit d'une anxiété qui va trouver comme expression une focalisation sur une partie du corps. La dysmorphophobie est souvent associée à d'autres troubles psys : dépression, troubles du comportement alimentaire, troubles maniaco-dépressifs, anxiété, troubles obsessionnels compulsifs et autres phobies (agoraphobie notamment).

Le traitement adéquat

Le principal traitement de la dysmorphophobie n'est pas la chirurgie esthétique. Car le problème se situant à l'intérieur, changer l'extérieur ne va rien résoudre. Au pire, la personne trouvera le résultat encore plus horrible. Au mieux, cela déplacera le problème sur une autre partie du corps. Le traitement de référence est bien sur la psychothérapie. Mais le principal soucis est de convaincre le malade qu'il a besoin de voir un psy ! Car pour lui, le problème physique est réel, et non imaginaire ! Demander l'aide du généraliste pour faciliter la prise de conscience peut parfois s'avérer utile. Une fois cette étape passée, la thérapie permettra de venir à bout de ce mal. En la matière, les thérapies comportementales et cognitives ont fait preuve de leur efficacité. Des traitements médicamenteux (antidépresseurs), peuvent parfois être prescrits et au bout de quelques mois, l'estime de soi reviendra, et les défauts imaginaires s'envoleront…

In Doctissimo

JALOUSIE ENTRE FRÈRES ET SŒURS

Fatigant mais constructif

"*Allez-vous cesser de vous battre un jour ?*", telle est la question que pose une mère de famille fatiguée par les disputes quotidiennes de ses enfants. Souvent, les frères et sœurs, au pire, s'étripent, au mieux se disputent. Au-delà de la *Barbie* ou de l'*Action Man* qu'ils s'arrachent, pour eux, c'est l'amour des parents qui est en jeu… Que faire face à ces rivalités ? Y a-t-il des remèdes à cette jalousie ? Faut-il prôner la paix familiale ou laisser les enfants entre eux ?

Jalousie rime souvent avec fratrie. En effet, elle est partout, et les disputes entre frères et soeurs en sont la principale conséquence. Comment naît-elle ? Elle s'annonce souvent en même temps que l'arrivée du petit dernier de la famille. L'aîné pense perdre sa place et crie à l'injustice. La bagarre commence !

Des disputes bénéfiques ?

Que faire quand la maison devient un lieu de hurlements et d'affrontements permanents ? Si certains parents sont tentés d'interdire les querelles à la maison pour préserver la paix à tout prix, d'autres jouent les médiateurs, négocient des accords à l'amiable avec leurs enfants. Mais est-ce vraiment la solution ? Car en fait ces disputes peuvent être bénéfiques. Sentiment nécessaire, la jalousie permet aux enfants d'affirmer leur personnalité et de se socialiser. En se disputant, ils apprennent à régler leurs comptes seuls et testent leurs limites. Cela pousse chacun à développer ses propres compétences. Ils s'apprécieront mieux plus tard en ayant chacun une personnalité et des qualités bien différentes.

N'intervenez pas systématiquement

N'hésitez pas, si vous le pouvez, à partager une activité spécifique avec chaque enfant, cela évitera à l'un ou l'autre d'avoir le sentiment d'être le vilain petit canard, et l'aidera à acquérir une identité propre. Cela ne veut pas dire qu'il ne faille rien faire en famille, bien au contraire. Catherine Dolto-Tolitch affirme à ce sujet : "*Quoi qu'il arrive, chaque enfant sera élevé différemment*". A vous de trouver la juste mesure.

Si les conflits sont perpétuels, vous pouvez essayer d'y remédier en mettant en avant les qualités de chacun et en évitant les comparaisons excessives qui peuvent virer à l'obsession. Attention, offrir la même chose à tous n'est pas la solution. Essayez de ne pas intervenir systématiquement dans leurs disputes. Cela peut leur apprendre des notions utiles comme le compromis, le partage et l'entraide.

Ne pas laisser s'installer la violence

Prudence, car la jalousie n'est pas seulement positive. Elle signifie aussi une souffrance de l'enfant, celle de se sentir moins aimé que l'autre. Lorsque la jalousie utilise la violence pour s'exprimer, c'est là qu'il faut faire attention. Si votre enfant s'isole, se coupe du monde et des autres, c'est aussi un signal d'alarme. Cela peut se manifester par des régressions, des colères, un repli sur soi ou des troubles du sommeil et de l'alimentation. Intéressez-vous plus à lui et tâchez de le rassurer sur sa place dans la famille.

Une mère peut expliquer à son enfant que l'amour se multiplie, et ne se divise pas entre enfants. Etre un peu jaloux c'est bien, mais si c'est trop, cela empêche d'aimer en paix. Trouvez du temps à passer avec chacun, réfléchissez à votre propre notion du partage et rassurez-les sur la place qu'ils ont chacun dans votre cœur.

Cuisine

Spaghettis à la viande hachée

Ingrédients :
500 g de spaghettis
8 tomates
4 gousses d'ail
2 piments
200 g de viande hachée
1 petit bouquet de basilic
4 c. à soupe d'huile d'olive
Sel, poivre

Préparation :
Peler les tomates et les concasser.
Peler et hacher l'ail. Couper les piments en deux et les émincer.
Faire chauffer l'huile dans une sauteuse. Ajouter l'ail, le piment, les tomates et la viande hachée. Mélanger, saler et poivrer. Faire cuire doucement pendant 20 minutes.
Laver le basilic, le couper finement.
Faire cuire les spaghettis dans l'eau bouillante salée 10m, les égoutter et les ajouter dans la sauteuse. Mélanger, prolonger la cuisson deux minutes. Parsemer de basilic avant de servir.

Cake marbré en couronne

Ingrédients :
125g de beurre
200g de sucre en poudre
3 œufs
2 c à soupe de cacao
1 sachet de sucre vanillé
2 sachets de levure pâtissière
La farine selon le mélange

Préparation :
Sortir le beurre du réfrigérateur et laisser ramollir à température ambiante.
Séparer les blancs des jaunes des oeufs.
Travailler le beurre ramolli et le sucre en poudre dans un saladier jusqu'à ce qu'ils soient crémeux, ajouter les jaunes d'œufs, la levure, le sucre vanillé, bien mélanger, ajouter la farine tamisée peu à peu jusqu'à ce que la pâte soit un peu solide.
Monter les blancs d'oeufs en neige ferme puis les incorporer délicatement à la pâte.
Diviser la pâte en deux et ajouter le cacao tamisé dans la moitié de pâte en mélangeant soigneusement.
Beurrer et fariner un moule à cake en couronne, y mettre alternativement une boule de pâte nature puis une boule de pâte au cacao.
Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 35 minutes.
Laisser refroidir avant de démouler.

CONSEILS VESTIMENTAIRES

Le bon look au boulot

Même si de beaux vêtements ne rendent pas la femme qui les porte plus compétente, ils peuvent influencer les perceptions dans son milieu professionnel et améliorer sa crédibilité. Voici se que disent les stylistes professionnels, concernant le code vestimentaire au travail.

Comment s'habiller pour une entrevue d'embauche ?

Lors d'un entretien d'embauche, il est primordial d'être soi-même jusque dans le choix de ses vêtements. Il faut donc se vêtir de façon simple et professionnelle en accord avec l'emploi convoité et le style de l'entreprise.

Privilégiez une tenue ton sur ton plutôt qu'une combinaison de couleurs trop intenses. Le tailleur uni ou bien un veston avec un pantalon ou une jupe coordonnée sont tout aussi acceptables. Portez un soulier à talons (de 1 à 2 pouces), cela donnera une impression de confiance et de force. Affichez une touche de votre style personnel pour vous démarquer des autres candidates en accessoirisant simplement votre tenue. Que ce soit avec une belle broche, un foulard léger, une paire de boucles d'oreilles discrètes, ces éléments seront tout indiqués pour une entrevue. Le parfum doit être léger, car il peut être une forme de distraction négative.

Le tailleur classique est-il dépassé ?

Non, jamais. Il est toujours très actuel au travail. Pour lui apporter une note de modernité, il faut l'actualiser en y agençant des accessoires : les chaussures, le sac à main, la montre ou les bijoux... Ceux-ci constituent la touche essentielle pour rajeunir le tailleur. N'ayez pas peur d'oser un peu de couleur dans les accessoires si vous êtes vêtue de façon monochrome. De plus, assurez-vous que votre tailleur est au goût du jour, c'est-à-dire qu'il épouse les formes de votre silhouette et qu'il ne dépasse pas la largeur des épaules naturelle.

Quelles sont les erreurs de goût à éviter ?

Les tissus transparents ou brillants n'ont pas leur place au bureau. Attention aux vêtements trop serrés, aux jupes trop courtes (à la mi-cuisse), aux talons trop hauts, aux décolletés plongeants et aux bijoux bruyants. Règle générale : il faut absolument éviter les vêtements que vous porteriez pour une sortie de fête ou de soirée.

Y a-t-il des vêtements à réserver pour le week-end ?

En excluant le tailleur, nous devrions être en mesure de porter nos vêtements autant pour le travail que pour nos sorties de fin de semaine. Ce sont les combinaisons de vêtements qui seront différentes. Par exemple, au bureau, vous pourriez porter un pantalon de coton extensible avec un veston en tweed et un chemisier de couleur. Pour votre sortie du week-end, vous pourriez remettre le même veston de tweed, mais avec une camisole de soie et un jean. Votre pantalon de coton pourrait être assorti avec un col roulé uni ou rayé ou une longue tunique ceinturée. De cette façon, il y a une rotation des vêtements ; vous investissez dans l'achat de vêtements au lieu de dépenser... Cette solution est nettement plus rentable.

BÉBÉ COMMENCE À MANGER

L'apprentissage de la petite cuillère

La petite cuillère est le premier outil du bébé. C'est la première fois qu'il utilise quelque chose qui ne fait pas partie de son corps.

Une étape de développement

L'apprentissage de la petite cuillère est une des étapes du développement de votre enfant. Etape pour lui, épreuve de patience pour vous car cela va lui demander beaucoup de temps, mais n'oubliez pas qu'au-delà du geste technique, votre bébé doit comprendre la valeur culturelle de la cuillère et assimiler les règles de bonne conduite selon lesquelles on ne jette pas sa nourriture partout, la cuillère étant un outil pour se nourrir et non pas un jouet.

des doigts

Pour saisir l'objet, une bonne coordination de l'œil et de la main car la vision guide la main pour l'amener jusqu'à la bouche, une habileté suffisante pour arriver à placer la cuillère dans la bouche, à bien viser et assez de force pour maintenir le geste jusqu'au bout. Autant dire que votre enfant ne possède pas tout cela quand vous commencez à lui poser la cuillère dans la main. Il lui faudra de 3 à 9 mois pour apprendre.

Etape par étape

- A 12 mois, c'est vous qui le faites manger avec la cuillère.
- Vers 15 mois, il saisit la cuillère et commence à faire le bon geste.
- A 18 mois il mange en se barbouillant et en en mettant un peu partout.
- A 21 mois : il mange et boit tout seul.
- Armez-vous de patience et ne négligez pas le goût de l'imitation qu'ont les enfants. Placez-le en face des membres de la famille pour lui servir d'exemple.

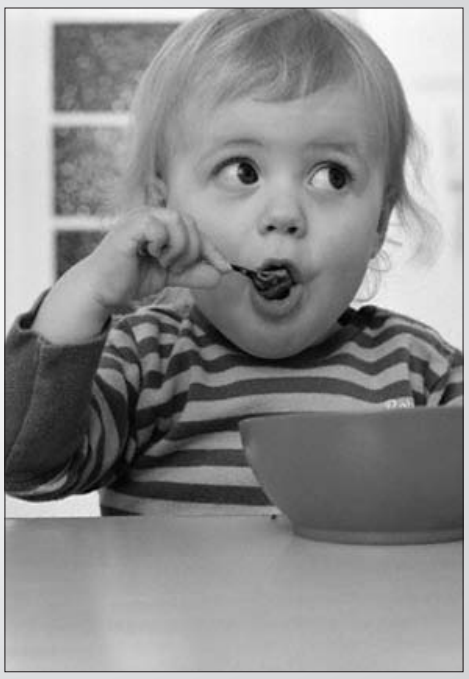

Trucs et astuces

Ficeler un colis

Avant de ficeler un paquet, mouillez la ficelle. En séchant, elle se resserrera et maintiendra mieux le colis.

Rénover la planche à découper

Frottez-la avec des lanières d'écorce de citron pour la blanchir et pour la désodoriser.

Faire disparaître les poils d'animaux

Pour parvenir à faire disparaître les poils d'animaux, glissez une brosse dans un bas ou collant en nylon.

Nettoyer un cendrier en porcelaine

Pour nettoyer

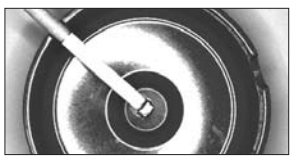

Frottez votre cendrier avec un bouchon trempé dans du sel fin.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Le Soleil, une étoile comme les autres ?

Des chercheurs français et suisses viennent de démontrer que la formation de notre Soleil serait identique à celle de n'importe quelle étoile. Il n'aurait donc pas bénéficié de "conditions exceptionnelles" comme on le pensait jusque là.

Si l'on pensait avoir percé bon nombre de mystères de l'astre qui nous illumine, il semblerait qu'on soit en réalité loin de tout savoir sur le Soleil. En effet, une étude publiée dans la revue Astronomy and Astrophysics a annoncé que la formation du Soleil n'aurait pas nécessité de "conditions exceptionnelles", contrairement à ce qu'on croyait jusqu'alors. C'est du moins ce que suggère la "généalogie" qu'ont réussi à établir les chercheurs Matthieu Gounelle du Laboratoire de Minéralogie et Cosmochimie du Muséum national d'Histoire naturelle/CNRS et Georges Meynet de l'Observatoire de Genève.

Cette généalogie a pu être retracée grâce à l'élément "aluminium 26". Cet isotope radioactif de l'aluminium était en effet présent dans des météorites lors de la naissance du système solaire, il y a 4,5 milliards d'années. Or, avant la récente étude, les scientifiques pensaient que la présence de l'aluminium 26 à ce moment était due à l'explosion d'une supernova à proximité du soleil en formation. L'explosion d'une supernova marque la fin de vie de certaines

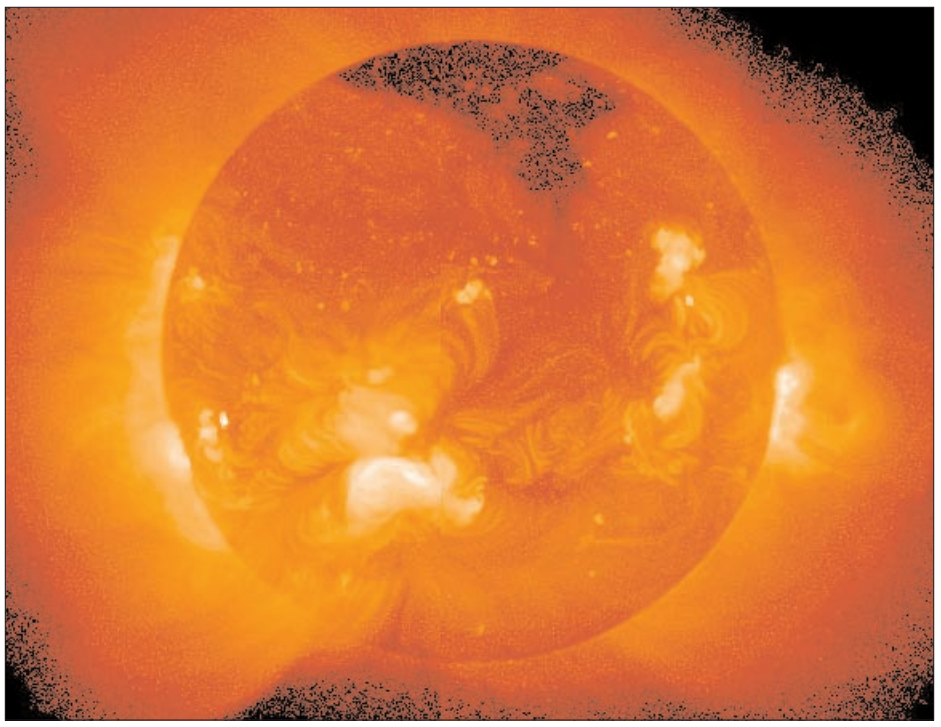

étoiles en relâchant des éléments chimiques stables et radioactifs. Cet évènement aurait alors impliqué "*des conditions exceptionnelles*" à l'origine du système solaire.

Pour en savoir plus, messieurs Gounelle et Meynet ont alors mené des observations astronomiques de jeunes étoiles et des calculs d'astrophysiques. Ils ont ainsi pu montrer que l'aluminium 26 provenait en réalité du vent d'une étoile massive née plusieurs millions d'années avant le Soleil. Cette étoile serait la source même de la naissance de l'astre. Concrètement, ce dernier aurait été formé avec des centaines d'étoiles de composition chimique identique, qui se seraient ensuite dispersées dans la galaxie.

Les chercheurs souhaitent baptiser l'étoile massive originelle "Coatlicue", comme la mère du Soleil de la cosmogonie aztèque. "Coatlicue" serait ainsi née en même temps que 2.000 autres étoiles et aurait été environ trente fois plus grosse que le Soleil. Elle aurait ensuite disparu dans l'explosion d'une supernova. Le mécanisme de formation du Soleil serait ainsi générique à la formation d'étoiles. Un raisonnement qui suggère que notre astre ne serait donc qu'une "étoile banale". Le Soleil se trouverait actuellement au "milieu de sa vie" et aurait déjà réalisé vingt fois le tour de notre galaxie.

« Un petit pas pour... » qui ? Le mystère autour de la phrase d'Armstrong

L'annonce de la mort de Neil Armstrong a replongé le monde en juillet 1969, lorsque cet astronaute est devenu le premier homme à avoir marché sur la Lune. Si depuis l'histoire de cette extraordinaire aventure a été largement racontée, on connait moins celle de la célébrissime phrase prononcée par Armstrong lors de son premier pas lunaire...

"C'est un petit pas pour l'homme, un bond de géant pour l'humanité". Cette phrase est aujourd'hui l'une des plus célèbres du XXe siècle et a ainsi largement fait le tour du monde. Au moment où elle a été prononcée par Neil Armstrong lors de sa première sortie sur la Lune, l'évènement était même suivi par quelque 450 millions d'auditeurs sur plusieurs radios. Pourtant, est-ce vraiment ce qu'a dit l'astronaute américain ? Pas exactement. En effet, cette phrase a en réalité fait l'objet d'un véritable débat.

Pourquoi ? Parce qu'en juillet 1969, on était encore loin de la technologie dont nous disposons aujourd'hui. Si l'image de ces astronautes touchant la surface lunaire

pour la toute première fois était déjà peu claire, la transmission du son n'était pas meilleure. Bien que la première phrase de Neil Armstrong : *"Houston*, ici la base de la Tranquillité. L'Aigle a atterri…" ait bien été saisie, on ne peut pas dire autant de la seconde, que l'astronaute avait pourtant bien préparé ! Aussi, après que Armstrong a posé pied au sol et prononcé celle-ci devant les yeux de nombreux journalistes, ceux-ci se sont demandés quoi écrire réellement. "*La transmission n'était pas claire et nous n'étions pas sûrs d'avoir entendu le mot 'un' avant 'homme'*", se souvient le journaliste Joel Shurkin qui a eu la chance d'assister à l'évènement.

Autrement dit, en anglais, les journalistes ne savais pas si Armstrong avait dit "That's one small step for man, one giant leap for mankind" ou "*That's one small step for A man, one giant leap for mankind*". Une différence qui peut paraitre insignifiante mais qui a de l'importance au niveau du sens de la phrase, d'autant plus au vu de la portée que celle-ci s'apprêtait à avoir. Comme le raconte Joel Shurkin dans un article publié sur Slate, les journalistes devaient donc s'accorder sur la phrase à citer. Au terme de discussions rapides entre un petit groupe d'entre eux, ceux-ci ont alors décidé de faire comme si le "a" ou "un" n'avait pas été prononcé, donnant ainsi naissance à la phrase que nous connaissons tous.

L'astronaute a choisi : ce sera "un homme" Par la suite, Neil Armstrong a insisté en affirmant qu'il avait dit le fameux "un". Un mot qui est toutefois resté inaudible lorsque les enregistrements sonores ont été une nouvelle fois étudiés. A t-il oublié de le dire ou les limites de la technologie l'ont-elles rendu silencieux ? Aujourd'hui encore, on l'ignore. Mais l'astronaute américain a soigneusement précisé qu'il préférait la seconde version, celle avec le "un". Une volonté qu'a respecté et que respecte encore la Nasa dans chacune de ses communications. Connaissant l'humilité et la modestie dont a fait preuve Neil Armstrong par la suite au sujet de sa grande aventure spatiale, il n'est toutefois pas étonnant qu'il est fait ce choix : "*c'est un petit pas pour un homme, un bond de géant pour l'humanité*".

Une chose est sûre, quoi que l'astronaute ait vraiment dit, celui-ci ne croyait pas si bien dire en parlant de "*bond de géant"*. En effet, la mission Apollo 11 a ouvert la voie à de multiples projets spatiaux tous plus ambitieux les uns que les autres et nous poussant toujours plus loin dans les confins du système solaire. Et si l'Homme en tant que tel, n'est pas allé au-delà de la Lune, de nombreux engins l'ont fait pour lui, le laissant espérer qu'il pourra un jour lui aussi fouler des contrées ignorées, Mars en tête.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

SAXOPHONE

Inventeur : **Antoine Joseph Sax** Date : **1846** Lieu : **Belgique**

Le belge Antoine Joseph Sax a cherché inlassablement à perfectionner les instruments à vent. Le tout premier saxophone construit par Sax, à Paris en 1842, était un saxophone baryton en fa. Ce tout premier saxophone présentait toutes les caractéristiques du saxophone actuel : tube métallique à perce conique, bec à anche simple et système de clés Boehm, mais il avait encore la forme générale d'un ophicléide.

Emma Stone

dévastée par son premier chagrin d'amour !

Emma Stone est revenue sur son tout premier chagrin d'amour, alors qu'elle n'avait que 14 ans : "Je me souviens que je rampais par terre. Je n'avais jamais rien ressenti de tel. C'était tellement viscéral ! C'était comme si on m'avait tuée et que je devais survivre et regarder ma mort. C'était horrible."

Shy'm

dans le jury de Danse avec les stars

Shy'm va revenir sur le plateau de Danse avec les stars. Pas en tant que danseuse mais dans le jury, si l'on en croît les informations d'Europe 1. En effet, la grossesse d'Alessandra Martines l'empêchera de tenir son rôle et c'est la jolie chanteuse qui aurait été choisie pour rejoindra Jean-Marc Généreux et Chris Marques.

MADONNA

elle annule ses concerts en Australie

La Madone a annoncé ce week-end qu'elle annulait sa tournée en Australie pour passer plus de temps avec ses enfants, notamment Lourdes, 15 ans, qui devrait bientôt quitter le nid. Pour s'excuser auprès de ses fans australiens, Madonna a décidé de poster sur Youtube une vidéo dans laquelle elle n'apparaît pas !

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h37
Dohr	12h50
Asr	16h131
Maghreb	19h27
Icha	20h50

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 1661 | Jeudi 30 août 2012

Le *MIDI LIBRE* met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

CHLEF, TRAFIC DE DROGUE

Récupération de 32,015 kg de cannabis traité

Plus de 32 kg de cannabis traité rejetés par les eaux de mer ont été récupérés par Les forces de police de la Sûreté de daïra d'El Marsa (Chlef), durant ces 24 heures a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Selon la même source les forces de police de cette willaya ont découvert *"un colis rejeté par les eaux de la mer, renfermant 32,015kg de cannabis traité, sous forme de plaques"*. De leur côté les forces de Police de la Sûreté de Wilaya de Tipaza, appuyées par un renfort composé d'éléments des différentes sûretés de daïras et des BMPJ de Fouka et d'Ahmar El-Aïn, ont mené une opération à travers les différents quartiers de la Daïra de Fouka, au cours de laquelle, 124 individus ont été soumis à un examen de situation. Cette opération a permis d'interpeller huit (08) personnes pour divers délits (détention de stupéfiants et port d'armes prohibées) et le contrôle de 30 véhicules. A Saida sept (07) personnes ont été interpellées par les forces de Police pour tapage à l'intérieur d'un établissement hospitalier dont l'une d'elles (01) était en possession d'une arme blanche.

Les services de sécurité ont enregistré (01) décès à Ain Temouchent engendré par un accident de la circulation routière qui s'est produit au niveau de la sortie est de la ville d'El Amiria.

EN SEPTEMBRE PROCHAIN À TLEMCEN

Colloque international sur les finances publiques des collectivités locales

L'Association nationale des finances publiques organise, en collaboration avec l'université et la wilaya de Tlemcen les 19 et 20 septembre prochain, un colloque international des finances publiques des collectivités locales, a-t-on appris de source universitaire. Cette rencontre, la première du genre, et à laquelle prendront part des experts nationaux et internationaux, permettra de faire un état des lieux des finances publiques des collectivités locales et d'évaluer les réformes engagées dans ce secteur et les perspectives de leur développement, a-t-on indiqué. Elle se déroulera au niveau du nouveau siège de l'assemblée populaire de la wilaya de Tlemcen dans le cadre de la réforme budgétaire lancée depuis plusieurs années par le ministère des Finances, a-t-on ajouté de même source qui a souligné que la situation actuelle des finances des collectivités algériennes laisse apparaître une inadéquation entre le niveau des ressources et le poids de leurs missions, aggravée par les obligations imposées par leur proximité et les réalités du terrain. Cette rencontre internationale visera, entre autres, à chercher les voies et moyens d'optimiser les ressources fiscales des collectivités locales en vue d'une pleine et efficace participation au développement local, a-t-on expliqué.

Plusieurs axes seront débattus lors de ce colloque abordant notamment le *"diagnostic du système actuel"*, *"la structure fiscale locale et le rendement de la fiscalité locale"*, le pouvoir décisionnel en matière de fiscalité locale, les ressources humaines locales, les mesures destinées à améliorer les ressources financières des collectivités locales, en plus d'autres questions liées à la gestion des collectivités locales, à l'analyse des coûts ayant trait au fonctionnement des services publics locaux et les relations entre les services fiscaux et les services des administrations locales.

POUR ATTEINTE À L'ORDRE PUBLIC

119 personnes interpellées à Annaba

119 personnes ont été interpellées à Annaba dans plusieurs opérations dans le cadre de la lutte contre la criminalité, indique mardi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Ces opérations se sont soldées par l'arrestation de 119 personnes dont six pour atteinte à l'ordre public. Parmi ces six personnes, trois étaient en possession de drogue alors que les six autres ont été arrêtées en possession d'armes blanches et d'une bombe lacrymogène.

Elles ont été présentés devant le parquet compétent, ajoute le communiqué.

Très Libre

sidou@lemidi-dz.com

SELON L'INSEE

Dégradation du climat des affaires en France

Le moral des industriels français est légèrement remonté d'un point en août par rapport à juillet, mais reste "dégradé", à son niveau le plus bas depuis début 2010, a annoncé mercredi l'Institut National de la statistique et des études économiques (Insee).

L'indicateur synthétique du climat des affaires dans l'industrie s'établit à 90 points contre 89 le mois précédent (chiffre révisé en baisse), un niveau inférieur à sa moyenne de long terme.

Les entrepreneurs de l'industrie manufacturière estiment que leur activité passée a été peu dynamique et constatent que leurs carnets de commandes, très peu fournis, continuent de se dégrader, rapporte l'Insee. Si les commandes étrangères remontent un peu, elles restent faibles.

Les stocks de produits finis sont stables à un niveau proche de leur moyenne de longue période. Une petite lueur d'espoir vient des perspectives personnelles de production, qui se sont améliorées en août: les entrepreneurs espèrent une activité *"mieux orientée dans les prochains mois"*, tout en prédisant qu'elle restera faible.

L'opinion des industriels sur l'activité de l'industrie dans son ensemble reste stable, à un niveau très inférieur à sa moyenne de longue période.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

118 morts en une semaine

La morbide facture des accidents routiers continue à grimper. Selon un communiqué de la cellule de communication de la Gendarmerie nationale, 118 personnes ont trouvé la mort et plus de 1.510 autres ont été blessés durant la période allant du 21 au 28 août passé. Le bilan très lourd parle, aussi, de plus de 760 accidents routiers enregistrés durant la même période.

Le plus grand taux des blessés ont été recensés dans trois wilayas du pays, à savoir Tiaret avec 72 personnes blessées en une semaine, suivie de Bouira avec 66 cas recensés et enfin la wilaya de Chlef avec 65 usagers blessés sur les routes. Par ailleurs, la wilaya de Batna vient en tête du classement en matière des accidents avec 42 cas recensés, suivi après par la ville de Bouira avec 38 accidents de la circulation, puis de Mascara avec 35 accidents. Sur un autre plan, l'excès de vitesse reste la première cause dans la plupart des accidents sur les routes.

En une semaine seulement, 198 automobilistes sont derrières des accidents causés par l'excès de vitesse. Puis vient le dépassement dangereux avec 113 cas enregistrés ayant entraînant des accidents dangereux.

L. H.